8ième Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 17 JUILLET 1918 — No. 19

Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $1.50
Un an, Étranger - $2.00



Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredis

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Un conflit dangereux

L'ordre en conseil du 20 avril dernier abolissant toutes les exemptions du service militaire précédemment accordées aux jeunes gens de vingt à vingt-deux ans est-il légal? Telle est la grave question que l'on se pose aujourd'hui à travers tout le Canada. L'affaire est grosse de conséquences: la mesure ministérielle a appelé sous les armes environ quarante mille conscrits, tous des cultivateurs qui avaient reçu, naguère, la promesse formelle qu'ils ne seraient pas enlevés à leurs champs, et dont le départ a causé une grande perturbation dans les milieux agricoles. Ne nous étonnons donc pas de voir l'importance exceptionnelle du litige devant l'opinion et la hâte que l'on a, tout à la fois chez les partisans et chez les adversaires de la conscription, d'en arriver à une prompte solution.

La Cour supérieure de l'Alberta s'est déjà prononcée. Par quatre voix contre une, elle a ordonné la mise en liberté du jeune Lewis, fermier de la région de Calgary, qui attaquait la validité du fameux ordre en conseil. Il est intéressant de noter que l'avocat qui a pris les procédures au nom de Lewis n'est autre que M. R. B. Bennett, l'ancien directeur du Service national. Au reste, tout ceci se passe dans des quartiers où il n'est pas permis de soupçonner le plus léger déloyalisme, et c'est heureux. Songez à la tournure toute différente que prendrait cet événement s'il avait pour théâtre la province de Québec.

Les juges de la Cour supérieure de l'Alberta estiment donc que l'arrêté ministériel du 20 avril, en vertu duquel les exemptions ont été rappelées, ne peut annuler les conséquences d'un acte du parlement tel que la loi de conscription. Les deux chambres ont eu beau les approuver par des résolutions, cela ne suffit pas. Citons le texte du jugement.

"...Il n'est pas possible que ces résolutions aient une influence quelconque sur la validité légale de l'arrêté ministériel, et l'on ne peut que supposer qu'elles ont été adoptées comme expédient politique seulement. Elles ne sont pas et ne prétendent pas être un acte du parlement. Elles n'ont pas été adoptées sous la forme ou avec les sauvegardes de procédure que, au cours du développement de nos institutions constitutionnelles, la coutume, les traditions et les règles parlementaires ont imposées pour la protection de la vie, de la liberté et de la propriété des sujets de la couronne, afin d'assurer la complète discussion et le complet examen des mesures proposées. Le "bill des droits" rejette expressément le prétendu pouvoir de la couronne d'écarter les lois, de les suspendre ou d'en suspendre l'exécution sans le consentement du parlement. Il n'y avait alors, et il n'y a eu depuis, aucun mode légalement connu par lequel le parlement puisse signifier son consentement, si ce n'est par le moyen d'un acte qui est expressément déclaré avoir été sanctionné par le souverain "par et de l'avis et consentement" des deux chambres".

On peut se demander aujourd'hui comment le ministère et le parlement, qui comptent dans leur sein tant d'hommes de loi,—beaucoup trop, affirment de bons esprits—ont pu laisser commettre pareille bévue. C'est pour gagner du temps, assure-t-on, que le gouvernement en a agi ainsi. Il va en perdre sérieusement s'il se voit contraint de réunir le parlement et de lui faire voter un amendement en règle à la loi du Service militaire: car il ne lui restera plus que cette seule ressource si la Cour Suprême du Canada confirme le jugement de la Cour de l'Alberta.

L'affaire Lewis a eu les conséquences qu'on pouvait en attendre. Plusieurs conscrits, à Calgary même et sur divers autres points, ont eux aussi engagé des procédures afin d'obtenir leur libération. Moins heureux que leur jeune compagnon, ceux de Calgary se sont vus transporter hors de la province avant d'obtenir satisfaction.

M. Doherty, ministre de la Justice et premier ministre intérimaire, a déclaré que la décision de la Cour supérieure de l'Alberta n'aurait pas pour effet de modifier en quoi que ce soit la ligne de conduite du gouvernement. Celui-ci continuera à enrégimenter les exemptés, croit-on, même si la Cour suprême prononce la nullité de l'arrêté ministériel.

C'est dès demain que cette dernière entendra la cause type qui doit décider du sort de toutes les autres. Il s'agit dans l'espèce non du cas Lewis, mais de celui d'un conscrit de l'Ontario qui en appelle tout de suite à la juridiction de la Cour suprême.

On pense bien que cette agitation autour de la validité de l'ordre en conseil supprimant les exemptions n'est guère du goût de la presse unioniste. Le *Free Press* de Winnipeg dénonce le scandale du conflit entre les pouvoirs militaires et judiciaires dans l'Alberta et demande qu'on y mette fin sans tarder. Il fait remarquer qu'il s'agit d'une pure affaire de forme: le parlement a déjà approuvé l'arrêté ministériel et si on le convoque pour régler la question légalement, il n'existe aucun doute sur la manière dont il se prononcera.

C'est aussi notre avis. Tout de même, l'événement comporte une grave leçon pour nos gouvernants. Il leur montre que le pays n'entend pas se laisser mener par l'arbitraire et qu'il est décidé à recourir à tous les moyens légitimes pour manifester son opposition à une mesure qu'il juge nuisible à ses intérêts bien compris. M. Borden se trouve, de ce temps-ci, en pleine atmosphère des champs de bataille et peut-être peu enclin à envisager les problèmes secondaires dans le genre de celui qui nous occupe. Il doit se dire néanmoins que s'il est relativement facile de gouverner à coups d'ordres en conseil, ce procédé nouveau comporte aussi de sérieux inconvénients. Pour une fois, notre premier ministre a réussi, par le même ukase, à mécontenter tout le monde, conscriptionnistes et anticonscriptionnistes. C'est une aventure qui ne contribuera guère à relever son prestige auprès de ses contemporains, ni sans doute auprès de la postérité.

DONATIEN FRÉMONT

SIMPLES NOTES

Qu'on ne manque pas de lire la magnifique lettre de Mgr Béliveau sur le centenaire de l'arrivée de Mgr Provencher à la Rivière-Rouge, dont nous commençons aujourd'hui la publication. Par l'élévation de la pensée, la largeur des aperçus et la justesse des appréciations, c'est une page superbe et un tableau d'histoire du plus saisissant intérêt.

* * *

Une dépêche de Québec annonce que cent cinquante jeunes Canadiens français des provinces de l'Ouest appelés sous les armes viennent d'arriver dans la vieille capitale et ont été versés dans le corps de Laval, à la demande de Mgr Mathieu.

* * *

On dit beaucoup de bien de nos jeunes soldats. Les Canadiens français, une fois qu'ils ont accepté un devoir, l'accomplissent à la française. Ils sont soldats, et leur premier soin paraît être de s'initier au plus tôt aux secrets de leur nouveau métier, de devenir au plus tôt d'agiles et vigoureux troupiers.

* * *

Un fermier de Quinton, Sask., qui avait refusé de se faire enregistrer, a été condamné à $150 d'amende ou trente jours de prison. Il a opté pour la prison.

* * *

Depuis le commencement de la guerre, plus de 500,000 prisonniers de guerre invalides et malades de différentes nationalités ont été échangés et rapatriés par la Suisse. Dans la même période le service postal suisse a transmis entre les pays belligérants, pour les camps de prisonniers, plus de 500 millions de lettres et environ 10 millions de mandats dont le montant s'élève à plus de 139 millions de francs.

* * *

Le conseil de ville de Montréal-Est, dimanche dernier, s'est consacré au Sacré-Coeur. Le maire de la ville, M. Joseph Versailles, entouré de tous les membres du conseil municipal, a lu une très belle formule de consécration.

* * *

Une aviatrice, Miss Katherine Stinson, a fait le voyage en aéroplane de Calgary à Edmonton—196 milles—en deux heures. Elle transportait un sac de lettres. C'est le premier essai de courrier postal du genre qui est fait dans l'Ouest. L'événement a causé une grande sensation dans la capitale de l'Alberta, l'aviatrice ayant atterri sur le terrain même de l'Exposition au moment où celle-ci battait son plein.

* * *

Mgr l'archevêque de Saint-Boniface recommande que le dimanche, 21 juillet, qui précédera la célébration du centenaire de l'arrivée de Mgr Provencher, toutes les familles du diocèse se consacrent au Sacré-Coeur.

* * *

Les journaux français annoncent que l'un des petits-fils de Louis Veuillot le lieutenant aviateur Pierron, est mort récemment en service commandé. Le lieutenant Pierron était le fils du général Pierron, un écrivain militaire très distingué, ancien membre du Conseil supérieur de la guerre, décédé il y a quelques années, et d'Agnès Veuillot.

Plus de grèves pendant la guerre

Il existe un grand malaise actuellement dans le monde ouvrier. Les choses en sont rendues à un point tel que le gouvernement se voit obligé d'intervenir afin d'empêcher les nombreuses grèves qui menacent d'éclater un peu partout

Le ministre du Travail, M. Crothers, vient de formuler sa politique ouvrière de guerre sous la forme d'un rapport approuvé par ses collègues. Il propose aux patrons et employés, comme remède pour la durée de la guerre, l'adoption d'un programme qui comporte, entre autres choses:

La suppression des grèves et des *lock-out* (cessation du travail par ordre des patrons), le droit pour les ouvriers de s'organiser; la permission pour leurs représentants (et ceci devrait être encouragé) de traiter avec les patrons les questions de travail; le droit pour les patrons de s'organiser librement; le droit pour les ouvriers de n'être point congédiés ou de ne pas se voir refuser de l'ouvrage, à raison de leur activité comme unionistes; l'abstention par les ouvriers de toute manoeuvre d'intimidation destinée à forcer leurs camarades à entrer dans l'union ou à imposer aux patrons de transiger avec l'union: le maintien du système libre (unionistes et non-unionistes travaillant côte à côte) où il existe, sans que cela doive gêner la liberté d'association des ouvriers ou empêcher un bureau de conciliation de recommander des améliorations aux conditions de travail; le maintien des sauvegardes relatives à la santé des travailleurs; l'octroi à tous les travailleurs de salaires qui leur permettent de faire vivre convenablement leurs familles et de faire des économies pour leurs vieux jours; la fixation d'un minimum de salaire l'attribution aux femmes du même salaire qu'aux hommes, pour les mêmes besognes, et la protection des femmes contre les besognes qui dépasseraient leurs forces; le maintien de la journée de huit heures où elle existe, et la détermination de la durée légale de la journée de travail, où elle n'est pas fixée en tenant compte des nécessités gouvernementales et des conditions des travailleurs; la constitution de bureaux qui facilitent la répartition du travail; la prise en considération, dans la fixation des salaires, des conditions locales; le maintien des contrats une fois intervenus entre patrons et ouvriers jusqu'à la fin de la guerre, sauf les modifications que pourraient exiger les fluctuations du prix de la vie; l'utilisation par les patrons et les ouvriers des tribunaux de conciliation prévus par la loi et le nouveau rapport, si les autres moyens de règlement n'ont pas réussi.

La grève des télégraphistes de la Great North Western a été réglée grâce à l'intervention du gouvernement; celle des employés de chemins de fer menace toujours d'éclater d'un moment à l'autre.

Les tribunaux et les exemptés

L'ordre en conseil du 20 avril annulant les exemptions et celui du 5 juillet ordonnant aux officiers de ne pas s'occuper des procédures inscrites dans les cas d'habeas corpus créent une situation sans précédent au pays.

Le Cour supérieure de l'Alberta a enjoint au shérif Graham d'arrêter pour mépris de cour le colonel Moore, de Calgary. Cette mesure coercitive a été accordée à la suite du refus du colonel d'amener en cour une douzaine de soldats, conformément aux brefs d'"habeas corpus" qui lui avaient été signifiés. Le colonel, qui est sous les ordres de l'adjudant général, loin de garder les conscrits aux casernes pour les amener au besoin devant la cour, les a fait partir et ceux-ci sont maintenant, croit-on, en route pour la France.

Le juge en chef Harvey a fait remarquer que le nouvel arrêté ministériel supprime la loi civile au Canada. Il a ajouté qu'il ne serait pas surpris, si les autorités militaires persistent à mépriser les lois et les jugements de la Cour suprême de l'Alberta, que les soldats et les avocats se révoltent contre la suppression de leur droit de citoyen et de leur liberté.

Le colonel Moore se tient dans dans une caserne défendue par des mitrailleuses et est résolu, dit-on, à résister par la force à son arrestation. La situation est extrêmement tendue.

Dans les milieux judiciaires de la capitale, les opinions sont partagés quant à la légalité de l'action du gouvernement. Tandis qu'un bon nombre soutiennent que la loi des mesures de guerre donne au gouvernement le pouvoir de tout faire suivant les circonstances, d'autres déclarent que la suspension de l'habeas corpus soit légale autrement que par l'établissement de de la loi martiale, autrement dit que toutes les procédures de la loi civile subsistent tant que la loi civile n'est pas remplacée par la loi martiale.

Un cas semblable existe à Québec. Le colonel Rogers, commandant du camp de Val-Cartier, et le major T. Paquet, commandant du C. O. T. C. de Laval, iront en prison aujourd'hui même, s'ils ne peuvent amener en cour un conscrit du nom de Edouard Durand, de Loretteville, en vertu d'un bref d'"habeas corpus."

L'un des plus vieux soldats de l'armée britannique, sinon le plus vieux, est M. Edmond Germain, un brave Canadien âgé de 64 ans, revenu ces jours derniers à Québec. Il a servi en France avec bravoure pendant un an et demi. M. Germain est le frère d'un fonctionnaire du Greffe de la Cour Supérieure de Québec.

D'après le prince Lichnowski, ancien ambassadeur allemand en Angleterre, " le monde appartiendra aux Anglo-Saxons et aux Japonais ". Il prétend que les Etats latins d'Europe arriveront à se trouver dans la même situation, par rapport au Royaume-Uni, que leurs soeurs latines d'Amérique par rapport aux Etats-Unis.

LE 14 JUILLET EN AMERIQUE

Un groupe de sommités américaines, qui a mis à sa tête M. Taft, l'ancien président des Etats-Unis, s'est récemment constitué en *Comité d'hommage à la France*, et a organisé à travers tout le continent américain des assemblées où l'on a voté des résolutions de sympathie et de solidarité envers la France à l'occasion du 14 juillet.

Les fêtes ont été particulièrement brillantes dans les grandes villes des Etats-Unis, ainsi qu'à Montréal, Québec, Ottawa, Winnipeg. Dans cette dernière ville, c'est l'Alliance française locale qui a pris l'initiative de la démonstration. Le lieutenant-gouverneur Aikins était présent et a pris la parole. Les autorités civiles et religieuses de Winnipeg et de Saint-Boniface étaient représentées.

La fête du 14 juillet a été célébrée cette année par tout l'empire britannique, dans toutes les villes du Sud d'Afrique, des Indes, du Ceylan, et des autres colonies anglaises. Elle a eu un retentissement à l'égal des fêtes nationales anglaises.

Les cultivateurs se plaignent

Le Conseil Canadien d'Agriculture a tenu à Winnipeg une convention de deux jours.

Une résolution a été adoptée déclarant que les fermiers canadiens soutenaient le gouvernement dans la poursuite de la guerre, mais le Conseil déclaré que l'agriculture et l'élevage des animaux ont reçu un dur coup par la conscription générale de tous les jeunes fermiers.

Cette résolution, qui a été envoyée à Ottawa, contient les plaintes des cultivateurs et elle attire l'attention des autorités sur les difficultés qui confrontent les cultivateurs. Elle fait aussi des suggestions pour améliorer la situation.

SAINT-DENIS AU TABLEAU D'HONNEUR

La célébration de la "Journée des Ecoles" se poursuit et les résultats s'annoncent de plus en plus encourageants. Dimanche dernier Saint-Denis a répondu magnifiquement à l'appel qui lui a été fait par les missionnaires de l'Interprovinciale et la collecte a rapporté la jolie somme de $360. Ce montant tient la tête de beaucoup sur ceux recueillis par les autres centres.

M. Raymond Denis qui, au cours de cette campagne, a donné si généreusement de sa personne et a contribué un peu partout, dans le nord de la province, au succès de notre "Journée des Ecoles", a couronné son oeuvre dans sa propre paroisse. Il a fait mentir le proverbe qui veut que nul ne soit prophète en son pays. Nous l'en félicitons sincèrement. Honneur à la vaillante population de Saint-Denis qui sait se montrer digne de ses chefs.

Nous regrettons de ne pouvoir publier aujourd'hui le compte rendu de cette fête qui a été suivie par une nombreuse assistance et au cours de laquelle de remarquables discours ont été prononcés.

Mentionnons également, avec tout l'éloge qu'ils méritent, les Franco-Canadiens de Montmartre, qui arrivent bons seconds avec $225 et maintiennent leur réputation de vrais patriotes.

A bientôt l'offensive ?

Le généralissime Foch, commandant des armées alliées sur les lignes occidentales, changerait de tactique en augmentant ses effectifs et en s'assurant la maitrise de l'air, disent certains critiques militaires autorisés. Ils croient qu'à la suite des violents coups portés par les troupes françaises, anglaises et américaines à des secteurs différents, l'heure est maintenant venue de frapper une grande offensive qui entrainerait des opérations générales sur une partie des lignes jugée la plus propice.

Une étrange affaire de sédition

Les journaux ont annoncé que Mgr Budka, l'évêque ruthène du Canada, et le R. P. Bosky, de Yorkton, avaient été arrêtés, la semaine dernière, à Hafford, Sask., sous l'accusation de sédition. Cette arrestation a bien eu lieu, mais dans des circonstances particulières qu'il est bon de connaître.

L'homme qui a porté contre l'évêque et le prêtre ruthènes cette grave accusation venait d'être arrêté lui-même pour avoir troublé une cérémonie religieuse en persistant à interrompre le prédicateur Dans les quelques minutes qui suivirent l'arrestation des deux ecclésiastiques, les fermiers ruthènes du districts offrirent de fournir un cautionnement de $160,000. On n'exigea que $3,000 pour chacun et ils furent relâchés.

La cause a été entendue lundi dernier à Hafford devant le juge de paix. Le R. P. Bosky a déclaré que le 5 juillet il avait prêché sur l'enfer et que les derniers mots de son sermon avaient été les suivants: "Si quelqu'un achète, vend ou corrompt l'âme d'un enfant à l'école, que ce soit une école publique, un institut ou une académie, il ira en enfer, car Notre Seigneur a dit dans son Evangile. Si quelqu'un scandalise l'un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'il s'attache une meule au cou et qu'il se noie.'

A ce moment, le prédicateur fut interrompu par George Worobeiz qui s'écria: "Ce n'est pas vrai!" D'après celui-ci, le R. P. Bosky aurait prononcé ces paroles: "Si vous, pères et mères, envoyez vos enfants à n'importe lequel de ces écoles publiques ou de ces instituts comme celui de Saskatoon, vous irez en enfer."

Le R. P. Bosky a été acquitté et la plainte contre Mgr Budka a été retirée.

Il existe parmi les Ruthènes de l'Ouest un clan fortement opposé à Mgr Budka et qui cherche par tous les moyens à le compromettre. Dans ce but, il le fait espionner dans les différents endroits où il va prêcher et cherche à créer du désordre pendant les cérémonies religieuses. Cette hostilité a eu pour origine, il y a un an, la création d'un Institut ruthène à Saskatoon. L'évêque a naturellement combattu le principe de neutralité sur lequel il est établi: d'où l'animosité qu'entretiennent à son égard les promoteurs de l'établissement.

Le centenaire de l'arrivée de Monseigneur Provencher à la Rivière Rouge

Une belle lettre pastorale de Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, sur la fondation de l'Eglise de l'Ouest

C'est tout un siècle d'héroïque apostolat qu'évoque la très belle lettre pastorale que vient de publier S. G. Mgr Béliveau, troisième successeur du fondateur de l'Eglise de l'Ouest au siège métropolitain de Saint-Boniface. Nos lecteurs nous sauront gré de leur faire part de cette magnifique page de notre histoire que nous commençons à reproduire dans ce numéro.

Nos Très Chers Frères,

Il y aura un siècle, le 16 juillet prochain, que Monsieur l'abbé Joseph Norbert Provencher, accompagné de M. l'abbé Sévère Dumoulin et d'un séminariste, Monsieur G. Edge, débarquait au Fort Douglas, alors chef-lieu de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans l'Ouest canadien.

Il venait, envoyé par l'illustre évêque de Québec, Monseigneur Plessis, à la demande de Lord Douglas, comte de Selkirk, en charge des intérêts de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans les Territoires du Nord-Ouest. Ce protestant aux larges vues avait compris qu'il y a des intérêts qui priment les considérations financières; et c'était pour voir les populations soumises à sa juridiction temporelle progresser dans les choses de l'âme, de l'intelligence, en même temps que dans les choses matérielles qu'il était allé à Québec faire des instances auprès de Monseigneur l'Evêque de cette ville en vue d'obtenir des missionnaires.

L'entreprise ne manquait pas de difficultés. Les ouvriers évangéliques n'étaient pas nombreux: le Canada n'avait encore qu'une population très restreinte. l'Eglise canadienne, passée sous le pouvoir des rois d'Angleterre, ne jouissait pas, il s'en faut bien, de toutes les facilités nécessaires pour développer les vocations sacerdotales. Pourtant, la proposition faite à Mgr Plessis était trop en harmonie avec son zèle évangélique pour que ce saint évêque ne crût pas de son devoir d'y porter l'attention la plus sérieuse, et de saisir cette occasion de travailler, si c'était possible, à l'évangélisation des peuplades de l'Ouest canadien. C'est de Québec que la foi s'est propagée et a rayonné dans le Canada tout entier; c'est de ce centre que sont partis les premiers missionnaires chargés de porter les bienfaits de la religion dans le Sud comme dans l'Ouest de la grande République voisine.

LE FONDATEUR DE L'EGLISE DE L'OUEST

Monsieur Provencher fut l'apôtre en chef désigné pour fonder notre Eglise de l'Ouest canadien. Il accepta la rude tâche que lui confiait son évêque, et vint dépenser sa vie à promouvoir les intérêts spirituels et même matériels de tant de familles jusque là privées de secours religieux. Pour remplir cette tâche si noble et en même temps si pénible, il se fit missionnaire, maître d'école et agriculteur. Sa grande intelligence mise au service d'un cœur d'apôtre se tourna immédiatement vers l'enfance. C'est dans sa maison que, dès la première année de son arrivée sur les bords de la Rivière-Rouge, s'ouvrit la première école. Deux ans après, les élèves de cette école, sous la direction de l'intrépide fondateur, suivaient des classes de latin. Monsieur Provencher voulait en faire des prêtres. On peut dire que le collège de Saint-Boniface était déjà là en germe.

Les cadres d'une lettre pastorale ne permettent guère d'entrer dans les détails historiques de la vie de celui dont nous célébrons le centenaire d'arrivée à la Rivière-Rouge, cette année même.

Au reste, les travaux remarquables, dont l'histoire de l'Eglise de l'Ouest a été l'objet, nous dispensent de cette revue des faits, et, en voulant trop condenser tant d'événements importants nous ne pourrions qu'amoindrir les pages substantielles qui ont été écrites.

Avec l'œuvre de M. l'abbé Provencher sur les bords de la Rivière-Rouge, commençait l'établissement permanent des missions du Nord-Ouest et de la Colombie-Britannique. Il ne faut pourtant pas passer sous silence les travaux apostoliques accomplis par l'illustre Compagnie de Jésus dans ces pays d'en haut, avant l'arrivée de celui qui fut plus tard l'évêque de Saint-Boniface.

PREMIERS EVANGELISATEURS

Nous sommes en 1818. Dès l'année 1732, le Père Charles-Michel Mesaiger S.J., avait offert le saint sacrifice de la messe au Fort Saint-Charles, sur le lac des Bois. En 1736, le Père Jean-Pierre Aulneau, jésuite lui aussi, était massacré sur le même lac avec le fils de M. de la Vérendrye et dix-neuf compagnons. Saluons en leurs personnes les intrépides découvreurs qui, au péril de leur vie, venaient ouvrir ces territoires inhospitaliers aux bienfaits de la civilisation, acquérir et sceller de leur sang le droit de premier occupant des races civilisatrices. Ce droit peut être nié ou méprisé par des ouvriers de la onzième heure: il ne peut être effacé.

En 1738, le Père Claude-Godefroy Coquart, s.j., pénétrait jusqu'au Fort de la Reine, aujourd'hui Portage-la-Prairie, et y demeurait depuis le mois d'août jusqu'au printemps de l'année suivante. En 1750 le Père Jean-Baptiste de la Morinie, s.j., remplaçait le Père Coquart au Fort de la Reine. Le 22 juin 1751 il quittait ce poste pour n'y plus revenir.

Les événements qui bouleversèrent la Colonie française sur les bords du Saint-Laurent, l'occupation anglaise succédant à la présence de la France, les contrecoups qui ne pouvaient manquer de se faire sentir, les difficultés semées sur le chemin de la Compagnie de Jésus au Canada, firent abandonner les missions de l'Ouest et ce n'est que soixante-sept ans plus tard qu'arrivait celui dont nous commémorons aujourd'hui le souvenir, et qui allait par l'œuvre de sa vie devenir la véritable pierre angulaire de l'Eglise de l'Ouest. "Je mettrai dans les fondements de Sion, une pierre éprouvée, angulaire, précieuse." (1) L'histoire de la fondation des églises est toujours la même. Depuis Notre-Seigneur Jésus-Christ jusqu'à nos jours, les fondateurs des églises particulières sont destinés à continuer l'œuvre de Notre-Seigneur [illegible] partout [illegible] de vertus et de sacrifices d'où jaillit la plus extraordinaire puissance. Le Fils de Dieu se faisant homme a voulu naître dans l'obscurité d'une étable. Il a grandi dans un atelier de charpentier. Il a vécu dans la pauvreté la plus complète et dans l'obéissance la plus étonnante à ceux qui étaient ses inférieurs. Il a voulu finir sa vie sur une croix, et c'est du haut de cette croix [illegible] attiré à lui toutes les nations de la terre.

A LA CONQUETE DES AMES

L'expansion religieuse

Les apôtres éclairés des lumières de l'Esprit-Saint, au grand jour de la Pentecôte, ont compris cette forte leçon et c'est en suivant les traces du Dieu crucifié qu'ils ont marché à la conquête des âmes.

Tous les hommes de Dieu, créateurs [illegible], évangélisateurs de peuples, fondateurs d'ordres [illegible], d'églises, [illegible] dans [illegible] des [illegible] de la [illegible] des vertus apostoliques.

L'œuvre de l'Eglise de l'Ouest [illegible] trop [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] toutes les œuvres [illegible]. C'est dans l'obéissance sans réserve [illegible] volonté de son évêque de qui il tenait sa mission, c'est dans l'ardeur [illegible] zèle très pur qui distingue [illegible] les vrais apôtres, c'est dans une pauvreté qui fait trembler, que Monseigneur Provencher s'est appliqué à fonder cette église mère de toutes les églises de l'Ouest. On ne pouvait [illegible] cette église fondation [illegible]. [illegible] l'on peut certes redire avec une parfaite vérité [illegible] a été le généreux ouvrier, les paroles des Livres Saints: "Je mettrai dans les fondements de Sion une pierre éprouvée, angulaire, précieuse." (2) Oui, les mêmes vertus qui ont été à la base de l'édifice doivent être employées à son développement, et ce serait [illegible] de vouloir [illegible] des œuvres humaines aux [illegible] employés pour faire avancer l'œuvre de Dieu. Rien ne peut remplacer dans cette œuvre l'esprit de foi et les vertus évangéliques. En [illegible] se trouve [illegible] après des longues résistances [illegible] succès durables: "Levez vos yeux et regardez" (3). Jetez vos regards sur l'Ouest canadien, que voyez-vous? L'œuvre du fondateur de l'Eglise de Saint-Boniface, [illegible] ses premiers cadres et remplissant ces vastes espaces. Cette modeste mission de la Rivière-Rouge, fondée en 1818, s'est développée au point de se subdiviser non seulement en diocèses, mais en provinces ecclésiastiques: la Province de l'Orégon qui depuis est passée aux Etats-Unis, la Province de Vancouver, la Province d'Edmonton, la Province de Régina, la Province de Winnipeg, enfin la Province de Saint-Boniface. Nous trouvons dans ces territoires une population catholique qui se chiffre à plus de 300,000 fidèles. Nous y comptons 13 évêques, 338 religieux de différents ordres, 262 prêtres séculiers, et 1590 religieuses réparties en différentes communautés de femmes.

(A Suivre)

---

(1) Isaie, XXVIII, 16.
(2) Isaie, XXVIII, 16.
(3) Gen. XIII, 14.

Deux généraux Canadiens dans l'état-major américain

Il y a des Canadiens partout. Ce qui démontre cette vérité c'est qu'aujourd'hui on retrouve parmi les officiers du grand-état-major américain, des Canadiens français, d'admirable carrière.

Pour ne citer que quelques cas, proposons par exemple celui du brigadier-général Jean A. Lejeune, qui commande actuellement en France, l'héroïque brigade des marins américains, sous les ordres du général Pershing.

Ce vaillant officier est né aux Etats-Unis, mais c'est l'un des nôtres: ses parents, originaires du Québec, vinrent habiter le New Hampshire, il y a un demi-siècle.

Il a fourni déjà une belle carrière. Il a fait la campagne contre les "Boxers", en Chine: il a fait la campagne d'Espagne à Cuba: il était à la tête de ses 700 marins en 1912 et il était promu lieutenant colonel. Il a servi au Nicaragua, où il fallait surveiller étroitement les agissements du président Zelaya. Il servit à Panama, Porto-Rico, St-Domingue et Vera-Cruz. Dernièrement il commandait le champ de Quantico en Virginie. Le général Lejeune parle le français.

Un autre exemple est celui du général Charles A. Doyen, qui appartient à la fameuse armée des "Devil's [illegible]". Il occupe un très haut poste. Il commandait les marins, en France, mais on vient de le rappeler pour remplacer le général Lejeune son compatriote et collègue.

Le général Doyen, est également d'origine canadienne française, il vient du New Hampshire. Il a fait lui aussi plusieurs campagnes, Philippines, Santiago, Cuba, Mexique, etc., etc. Il commandait [illegible] "New-York", de la flotte de l'Atlantique aux Philippines. Il commandait la première grande marine. En 1909, il était colonel. En 1917 il commandait les casernements de Washington.

La presse française a fait de grands éloges de ces deux bons officiers du général Pershing, et c'est un titre de gloire pour nous.

Le Canada est de tous les pays celui qui subit les plus grosses pertes par le feu

La commission de conservation vient de publier un rapport sur les incendies qui nous révèle des faits surprenants et met en relief la coupable négligence de la population canadienne.

De 1912 à 1915, les pertes par le feu au Canada ont été de $2.73 par tête, alors qu'elles ont été de $2.26 aux Etats-Unis, de 61 sous en Angleterre, de 71 sous en France, de 28 sous en Allemagne et de 15 sous en Suisse. Ces pertes augmentent d'année en année avec une grande rapidité. La commission dit que soixante-dix pour cent des incendies au Canada sont dûs à la négligence, à une construction défectueuse, à la préméditation et au manque de lois préventives.

Abordant la question des remèdes à apporter aux conditions présentes, la commission propose une législation qui rendrait les individus responsables de leur négligence. Une campagne d'éducation devrait être entreprise dans ce sens.

La commission s'en prend aussi à l'administration extravagante des compagnies d'assurance et dit que de 1869 à 1916, le public a payé à ces dernières soixante-cinq sous par chaque piastre d'indemnité distribuée. Elle est aussi d'avis que les agents d'assurance sont trop nombreux et que la commission de vingt pour cent qui leur est payée est trop élevée.

La vie n'est guère autre chose que de l'admiration tournée à l'aigre.

Mounet-Sully.

La vente des terres dans l'Ouest

Sur la recommandation du ministre de l'Intérieur, un arrêté en conseil a été passé, décrétant de nouveaux règlements au sujet de la vente des terres publiques dans l'Ouest canadien.

Il est décrété par ces nouveaux règlements qu'à l'avenir il ne sera pas accordé plus d'une section de terre à une seule personne et cette section ne pourra être vendue que lorsqu'un officier compétent du ministère en aura fait l'évaluation après l'avoir inspectée personnellement. Toutes les terres seront vendues aux enchères: le prix fixé par l'évaluation devra servir de base. Il devra être donné un avis d'au moins 30 jours avant toute vente publique.

L'ACTION FRANCAISE

UN GRAND ARTICLE DE FADETTE. UNE ETUDE DE L'ABBE GUINDON SUR LE FORT DU LONG-SAULT.—DES VERS DE LOZEAU. UN NUMERO TRES FOURNI.

La livraison de juin de l'*Action Française* est particulièrement étoffée. Elle débute par des vers émouvants de M. Albert Lozeau sur la fête du 24 juin et se continue par un grand et pénétrant article de Fadette sur la Canadienne. Vient ensuite un portrait de Michelle Le Normand par M. Léon Lorrain, une copieuse étude, avec carte, sur le Fort du Long-Sault, théâtre du combat de Dollard, par M. l'abbé Guindon, p.s.s.; puis une monographie de la Fédération catholique franco-américaine par M. Adolphe Robert, de Manchester. Cette livraison se clôt sur la chronique de M. Pierre Homier *A travers la Vie* et une note de M. Omer Héroux sur la *Vie de l'Action française*.

Cette vie est tellement abondante qu'on a dû renvoyer à la prochaine livraison plusieurs études préparées pour celle-ci, notamment un article de Marcelle Gagnon sur la jeunesse féminine, une remarquable lettre d'un jeune élève de l'Ecole des Hautes Etudes et des notes bibliographiques.

La livraison de juillet de l'*Action française* publiera en outre une grande étude du Rév. P. Lamarche, O. P. sur la *paroisse* (réponse à l'enquête sur nos forces nationales) et des vers de Mlle Blanche Lamontagne.

L'*Action française* annonce une nouvelle initiative, la publication d'un chansonnier populaire sous le titre *Refrains de chez nous* qui contiendra pour la première série, une vingtaine de nos chants les plus populaires, sous une élégante couverture dessinée par M. Albert Ferland. Les *Refrains de chez nous* feront partie de la *Bibliothèque de l'Action française* et se vendront, comme *la Fierté* du P. Louis Lalande et *Pour l'Action française* de M. l'abbé Groulx, les deux numéros précédents, 10 sous l'exemplaire (15 sous par la poste), $8 le cent, $75 le mille, frais de port en plus. On pourra, dans les commandes, mêler les trois publications et bénéficier des mêmes réductions que si l'on commandait [illegible] volume.

L'*Action française* se recommande spécialement la diffusion de son *Almanach de la Langue française* actuellement en préparation et qui se vendra 25 sous l'exemplaire, $15 le cent, $110 le mille. Elle conseille à ses amis de réunir leurs commandes, afin de profiter de la réduction par mille. Les expéditions seront quand même faites à l'adresse de chacun des acheteurs. Les frais de port sont toujours à la charge de ceux-ci.

L'abonnement à l'*Action française* est d'une piastre par année. Les abonnements partent de janvier. S'adresser au secrétariat de la Ligue des Droits du français, bureau 32, immeuble de *La Sauvegarde*, Montréal.

Le citron blanchit et embellit le teint

Vous pouvez faire pour presque rien une lotion de toilette pour le visage, le cou, les bras et les mains

Pour ce que vous coûte un petit bocal de crème de toilette ordinaire vous pouvez préparer un gros quart de pinte de cette lotion merveilleuse qui adoucit et embellit le teint. Il suffit de presser deux citrons frais et de mettre le jus dans une bouteille contenant trois onces d'"orchard white". Il faut prendre soin de filtrer le jus de citron dans un linge fin pour qu'il ne reste pas de morceaux et cette lotion se gardera fraîche plusieurs mois. Toute femme sait que le jus de citron sert à blanchir et à enlever les *taches de rousseur, à relever le* teint pâle ou jaune, et que c'est l'idéal pour adoucir, blanchir et embellir le teint.

Essayez-le. Procurez-vous trois onces d'"orchard white" chez le *pharmacien et deux citrons chez* l'épicier puis faites vous un quart de pinte de cette lotion aromatique au citron et servez-vous en tous les jours comme massage pour le visage, le cou, les mains et les bras. C'est merveilleux pour adoucir les mains devenues rudes et gercées. 2

MOUVEMENT DE L'A. C. F. C.

MONTMARTRE, Sask.

Le 11 juilet avait lieu sur le champ de courses le deuxième pique-nique annuel de l'A. C. F. C., ainsi que la "Journée des Ecoles". Nous dirons d'abord que cet événement a été un bon succès, grâce à l'activité de notre cercle local, auquel plusieurs citoyens s'étaient joints pour aider à l'organisation.

Le terrain présentait un beau coup d'oeil quand la foule a commencé à l'envahir. Le programme bien rempli a commencé par les courses de chevaux, ponys, hommes gras, enfants, bicyclettes etc., à la suite desquelles une partie de balle dans laquelle nos jeunes joueurs sont sortis victorieux.

Dans la soirée, le R. P. Sanner, de Woolseley, a donné une conférence sur les questions d'éducation et avec son éloquence habituelle a su démontrer à son auditoire les devoirs des parents à l'égard de la langue française et les meilleurs moyens de la conserver. Le conférencier a été applaudi avec enthousiasme et le programme musical, confié à Mme Breton et M. J. Lévesque, a été un plein succès.

Les recettes de la journée atteignirent la jolie somme nette de $225.00.

LAFLECHE, Sask.

Le dimanche 7 juillet, un cercle de l'A. C. F. C. fut organisé à Plessis, avec M. H. Fisei pour président, M. T. Jalbert pour vice-président et M. D. Legault pour secrétaire-trésorier.

A 8 heures du soir du même jour, M. l'abbé Rioux, organisateur de l'A. C. F. C., fit sa deuxième conférence dans le soubassement de l'église de Laflèche. Les paroissiens qui avaient pu se rendre écoutèrent avec intérêt l'éloquent conférencier. Le cercle local fut réorganisé avec 50 membres. Les abonnements au *Patriote* furent doublés. Puis après des chansons patriotiques, eut lieu l'élection dont le résultat fut le suivant :

Président : A. N. Bourassa.
Vice-président : F. X. Boileau.
Secrétaire : abbé E. Dubois.
Trésorier : Paul Bourdy.
Conseillers : Dr Desmarteau, Dr Belcourt, N. Cantin, J. Lapaire, D. Morissette.

Le cercle local se réunira tous les dimanches pendant quelques mois.

Brochures à répandre

"The Question of Education in the Province of Saskatwan"

L'A. C. F. C., poursuivant sa campagne de propagande française, vient de publier une traduction en anglais de la brochure sur la "Question de l'Education dans la province de la Saskatchewan". Cette étude constitue une arme excellente entre nos mains auprès des personnes de langue agnlaise. Les revendications scolaires des Franco-Canadiens y sont exposées sous une forme concise et modérée qui ne peut manquer de retenir l'attention de tous les Anglo-Canadiens de bonne foi.

Nous avons une certaine quantité de ces brochures à la disposition des cercles de l'A. C. F. C. désireux de les distribuer dans leur entourage. Elles seront envoyées gratuitement à tous les secrétaires qui nous en feront la demande.

Nous recommandons vivement à tous les membres de l'A. C. F. C. les brochures suivantes, qu'ils trouveront intéressantes pour eux-mêmes et utiles à répandre autour d'eux :

La Question de l'Education dans la province de la Saskatchewan.—Etude reproduite du *Patriote de l'Ouest* et publiée par le Comité d'Education de l'A. C. F. C. Prix: 5 sous, franco; 50 sous la douzaine; $4.00 le cent.

La Fierté.—Conférence du R. P. Louis Lalande, prononcée sous les auspices de l'*Action française*, le 23 janvier, accompagnée d'extraits de discours prononcés à la même séance par MM. l'abbé Groulx et Montpetit. Elégante brochure de vingt-huit pages. Prix: 11 sous franco: $1.00 la douzaine.

The Canadian Miracle.—Article-étude résumant d'une façon très claire la lutte scolaire au Canada, et plus spécialement dans l'Ontario. Excellent instrument de propagande française dans les milieux de langue anglaise. Nous avons une certaine quantité de ces brochures à la disposition des cercles qui désirent en distribuer dans leur entourage.

Toutes les commandes pour ces brochures doivent être adressées au Patriote de l'Ouest, Prince-Albert.

GRAVELBOURG

Le 2 septembre prochain le Convent de Gravelbourg ouvrira ses portes pour recevoir toutes les élèves que l'on voudra confier aux Religieuses de Jésus-Marie.

Un Cours complet d'étude sera donné en français et en anglais, y compris le cours commercial.

La musique, la peinture et les travaux à l'aiguille sont aussi enseignés.

Les personnes qui désient y placer leurs jeunes filles sont priés d'en donner avis à la Mère Supérieure le plus tôt possible.

COUVENT DE JESUS-MARIE.
Gravelbourg, Sask., Boite 226.

Ça et là

Le 8 juillet marquait le 25ème anniversaire de mariage du roi Georges et de la reine Marie. Les souverains ont été l'objet de manifestations populaires de respect et d'affection à cette occasion.

* * *

Le Sunday Times *prévoit la possibilité de l'entrée prochaine de M. Asquith dans le cabinet Lloyd George, en remplacement de M. Bonar Law comme leader de la chambre. Un rapprochement entre MM. Asquith et Lloyd George est très prochain, assure-t-on, bien qu'aucun geste n'ait encore été fait.*

* * *

Il y a dans la province de Québec, huit cents notaires à peu près. Chacune de ces huit cents unités représente une valeur sociale considérable, le fruit d'une formation classique et professionnelle et d'une certaine expérience des affaires et du droit. Songez à ce que pourrait représenter, comme puissance de réforme sociale, l'effort de ces huit cents unités réparties sur tout le territoire de la province, des grandes villes aux petites paroisses, s'inspirant d'une pensée commune, tendant vers un même objectif! —(Le Devoir)

* * *

Le Portugal est un pays qui a bien souffert depuis quelques années de la persécution religieuse soulevée par la franc-maçonnerie. Le Saint Père a écrit une lettre au cardinal Bello, patriarche de Lisbonne, et aux évêques du Portugal pour les louer de leur constance et de leur dévouement au milieu des souffrances et des épreuves qu'ils ont endurées au cours des dernières années et les féliciter des perspectives actuelles d'amélioration dans un avenir prochain.

* * *

Le Tablet, *de Londres, a publié une noble lettre à lui adressée par douze ministres et cinq laïques influents de l'Eglise anglicane, pour protester contre la campagne anti-catholique conduite en Angleterre, au* Times *notamment et jusque dans des chaires protestantes, à l'occasion de l'épiscopat irlandais touchant la conscription.*

* * *

On vient de découvrir que les Allemands avaient mis de côté un fonds de trente millions pour acheter des journaux américains et organiser une propagande qui eût empêché les Etats-Unis de se ranger avec les Alliés.

* * *

"Que représente au juste pour la grande majorité du peuple canadien, le jour de la Confédération? se demande le Nationaliste. *N'est-ce pas une journée de congé et rien de plus?... Comment voulez-vous que nous célébrions dans la joie la fête de la nation quand, en dépit de toutes les belles phrases des grands rhétoriciens, le Canada* n'est pas une nation *et persiste à ne pas vouloir l'être ni le devenir.*

Il paraît entendu que M. Blondin, revenu d'Europe ces jours-ci, va reprendre ses fonctions de ministre des Postes, bien qu'il ne soit plus député, ayant été défait dans les comtés de Champlain et Laurier-Outremont.

* * *

Le bureau des vivres vient d'imposer de nouvelles restrictions pour le sucre aux fabricants de liqueurs douces, pâtisseries, crêmes à la glace, etc.

* * *

S'il faut en croire les journaux, les cours d'agriculture donnés à la Ferme Expérimentale d'Ottawa à un certain nombre de jeunes filles qui voulaient aller travailler sur les fermes n'ont pas été ce qu'on peut appeler un succès complet.

* * *

La ville de Dunkerque détient le record des bombardements par terre, par mer et par air. Elle a connu jusqu'à présent 400 alarmes et des projectiles l'ont atteinte environ 200 fois.

* * *

La récente audience obtenue du Souverain Pontife par M. Denys Cochin, catholique français de marque et ancien ministre d'Etat, a donné naissance à la rumeur que des conversations diplomatiques suivies pourraient bientôt se trouver engagées de nouveau entre le Saint-Père et la France.

* * *

Les troupes américaines occupent maintenant une ligne de combat de 38 milles au front français.

* * *

Ignace Paderewski, le fameux pianiste polonais et sa femme font actuellement le tour des Etats-Unis pour aider aux oeuvres de leur patrie.

* * *

L'éditeur du New York Evening Mail, *le Dr Edward Rumely, est accusé d'avoir acheté ce journal dans l'intérêt de l'Allemagne avec des fonds que le comte von Bernstorff, ancien ambassadeur allemand aux Etats-Unis, lui aurait fournis.*

* * *

Le retour prochain du Dr Béland, ancien ministre des Postes prisonnier en Allemagne depuis le début de la guerre, provoque plusieurs rumeurs. On dit que M. Borden lui offrira d'entrer dans le cabinet unioniste, ou encore que M. Gouin créerait un ministère provincial d'hygiène qui lui serait confié.

* * *

Le gouvernement finlandais a ordonné l'expulsion de tous les Juifs du pays d'ici le 30 septembre. On dit que le sénat accordera la naturalisation à quelques Juifs seulement, spécialement à ceux qui ont combattu dans les rangs des Gardes blancs.

* * *

Joseph Caillaux, ex-premier Ministre de France, a subi son 14e interrogatoire, depuis son arrestation le 14 janvier dernier, sous l'accusation d'avoir participé à la propagande allemande en France. On croit que l'enquête préliminaire touche à sa fin et que le procès de trahison sera bientôt plaidé au mérite.

L'importance économique du français

On ne savait trop ce qu'était devenu M. Hanna, notre ancien contôleur des vivres. Il voyageait dans l'Amérique du Sud, au Pérou notamment.

M. Hanna ne voyageait pas uniquement pour son plaisir; car M. Hanna est un homme d'affaires en même temps qu'un homme politique, et probablement plus un homme d'affaires qu'un politique. Aussi bien, les impressions qu'il a confiées au *Globe* sont-elles des impressions de négociant, de négociant fort intelligent du reste.

M. Hanna insiste sur l'importance des marchés que les Canadiens peuvent trouver en Amérique du Sud, mais il oublie une chose que les rapports officiels canadiens notent bien d'ailleurs: c'est que, si les missions canadiennes veulent entrer en relations directes avec les commerçants et les industriels de l'Amérique du Sud, il leur faudra se servir de l'espagnol, du portugais...... ou du français. C'est le français qui, là comme en Russie, en Orient, dans les Balkans, est la grande langue auxiliaire.

Et c'est pourquoi, à mesure que s'étendront les relations extérieures du Canada, s'accusera avec une netteté plus grande l'importance économique du français. Sachons ne pas l'oublier, et agissons en conséquence.

Le temps et les récoltes

Les derniers rapports reçus au ministère de l'Agriculture à Régina n'indiquent pas une perspective bien brillante pour la récolte. A l'exception de certains districts isolés, on demande partout plus de pluie et sur de vastes étendues on songe seulement à la quantité qui peut être sauvée avec une température idéale à partir de maintenant.

En beaucoup d'endroits, le blé est en épis mais est très court et l'on ne compte pas sur plus d'une demi-récolte; en d'autres endroits, la pluie est venue trop tard pour être d'aucun profit à la récolte.

La situation est meilleure dans le nord-ouest et le nord-est que dans les autres parties de la province. Dans quelques localités, Birch Hills entre autres, et entre Prince-Albert et Hubbard l'on annonce un bon rendement.

Dans le sud, la récolte est presque ruinée, sauf dans de rares endroits ici et là.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

VONDA, Sask.

M. Edouard Lemieux, de Vonda, est depuis un mois employé à la Banque d'Hochelaga à Howell.

- Nos cultivateurs canadiens français se sont formés en syndicat et ont bâti un élévateur à grain. Nous avons donc cinq élévateurs et on dit que le sixième va être bâti à temps pour recevoir la récolte cet automne.

—Joseph Dionne, fils de Léon Dionne, ainsi que trois autres garçons de Vonda, sont en vacances chez leurs parents, de retour du Collège des Jésuites à Edmonton où ils ont passé l'année scolaire.

—Odilon Létourneau, fils d'Amédée Létourneau, de cette ville, passe ses vacances à son Collège St-Laurent, près Montréal.

La collecte pour la "Journée des Ecoles" a rapporté la somme de [illegible]. Vu le mauvais temps du 27 juin, un bon nombre de nos paroissiens n'ont pu assister à la séance. Dimanche M. le curé a demandé à ceux qui n'y étaient pas de bien vouloir donner leur offrande au président de la commission scolaire de Vonda. Nous regrettons d'avoir à dire que ces offrandes n'étaient pas aussi fortes et nombreuses qu'on l'aurait désiré.

[illegible]

... menée. Mais ils ne sont pas les seuls de cette paroisse. La nouvelle loi militaire cause bien des ennuis à nos bons cultivateurs. Le plus grand nombre d'entre eux étaient venus ici pour établir leurs fils près d'eux [illegible] se réalisait d'année en année. [illegible] des exemptions [illegible] encouragés ce printemps. C'est donc dans le but d'établir [illegible] plusieurs, cette année, ont agrandi leur domaine. Par exemple, Léo Dionne a acheté la ferme McEvoy au prix de $15,000; F. X. Chaput a acheté 5 carreaux de sections d'école au prix de $25,000; Désiré Bessière a acheté trois carreaux pour $20[...] et F. X. Loiselle, qui détenait déjà 2 sections, a augmenté son domaine par ¾ de section qu'il a payé $16,000.

Comme vous le voyez nos cultivateurs canadiens français ne se contentent pas d'un petit homestead. Ils ont entière confiance dans l'avenir du pays. Ils sont aussi progressifs, même agressifs, non pas entre eux, mais nos vieilles familles ontariennes en subissent les effets et "elles décampent." Nos récoltes ont bonne apparence, mais si la main-d'œuvre du dehors ne vient pas remplir le vide causé par la conscription des jeunes, nos cultivateurs se trouveront assez gênés quand viendra le temps de la moisson et des battages.

ARBORFIELD, Sask.

Baptême de la cloche.—Pierre-Marie (en latin *Petra-Maria*) a été solennellement "baptisée" le dimanche 7 [...]field, par le Rév. Th. Schmid, aumônier de l'hôpital Ste Elisabeth de Humboldt.

La céremonie fut des plus impressionnantes.

M. l'abbé Schmid, arrivé la veille au soir et spécialement délégué par Sa Grandeur Mgr l'Evêque, nous fut présenté à la grand'messe par son compatriote, M. le curé Nicolet.

Nous eûmes le plaisir, après la bénédiction du Saint Sacrement, d'entendre de la bouche du délégué l'explication des différents rites de la bénédiction des cloches.

C'était, pour la plupart d'entre nous, une chose tout-à-fait nouvelle et très intéressante. Aussi la parole de l'orateur fut-elle écoutée avec la plus vive attention.

Cette parole répondait à tant de questions posées par la légitime curiosité des fidèles. Pourquoi les exorcismes? Pourquoi l'ondoiement? Pourquoi les onctions saintes? Pourquoi tant de solennité?

C'est que la cloche, comme un être vivant, est un prédicateur. *[illegible]* disait un ancien en parlant de la cloche. Je loue Dieu, j'appelle le peuple, je réunis les clercs.

Il faut donc que ce prédicateur la cloche—soit soustrait à la puissance du démon et consacré au vrai Dieu, car sa fonction est toute sainte, toute divine.

M. l'abbé Schmid nous dit ceci et bien d'autres choses encore que nous sommes heureux d'avoir apprises de lui.

Il nous dit aussi un compliment délicat que nous voudrions mériter davantage concernant la foi et la piété des paroissiens d'Arborfield.

Après le sermon, tout le monde sortit de l'église, en bon ordre, comme [...] des processions ordinaires et aussitôt la cérémonie commença.

Les psaumes, les antiennes, les oraisons et tous les rites de la sainte liturgie se déroulèrent sous les regards de la foule qui, debout par un temps splendide, contemplait avidement cette cérémonie si nouvelle pour elle.

Après la tunée symbolique de l'encens et le chant de l'évangile, le coup de cloche traditionnel fut donné par le célébrant, les parrains et marraines et tous les fidèles.

A cette occasion, l'offrande en faveur de l'église rapporta plus de 100 piastres.

L'acte officiel de la cérémonie fut ensuite dressé au presbytère et les [illegible] apposer leur signature.

[illegible] par les oiseaux du ciel.

[illegible] à la paroisse.

Merci aux parrains et marraines et à tous les généreux donateurs!

Merci surtout au Rév. M. l'abbé Th. Schmid qui a bien voulu entreprendre un long voyage pour nous honorer de sa visite!

[illegible] démons, grêle, tempêtes et nous appeler tous à la porte du ciel!

M. Eugène Young autrefois d'Arborfield désire annoncer à ses amis qu'il a ouvert une maison de pension au No. [...] rue Ouest Prince-Albert, Sask.

BLAINE LAKE, Sask.

M. l'abbé Mollier, notre curé, a fait sa visite de paroisse cette semaine, [...] se trouvant accompagné de M. l'abbé Carpentier.

Durant sa visite notre curé nous a annoncé qu'il devait s'absenter pour une période de temps indéfini. M. l'abbé Carpentier doit le remplacer durant son absence. C'est lui qui nous a donné la messe dimanche dernier pendant que M. l'abbé Mollier était allé chez ses braves gens de la mission de Renard.

Durant leur tournée nos deux visiteurs ont constaté avec plaisir que tous les paroissiens, sans une exception aucune, étaient animés des meilleures dispositions.

Bien que bilingue, la paroisse de Blaine Lake n'est pas divisée par l'esprit de parti ou de race: la bonne entente règne chez nous.

Nos gens ont fait, dans le passé, de grands sacrifices pour fonder leur paroisse. Ils sont prêts encore à en faire de nouveaux cette année pour dégager leur église et leur presbytère de toute obligation financière.

Le village de Blaine Lake compte à peu près 60 catholiques, presque tous de langue anglaise.

Sur les terres avoisinant le village, à l'ouest de Blaine Lake, l'on trouve à peu près 50 Français de France; la plupart des Bretons, qui sont restés fidèles aux bonnes traditions de leurs ancêtres.

Une cinquantaine de Canadiens français, venus soit des Etats, soit de Québec, sont installés au nord, pendant qu'une cinquantaine de catholiques de langue anglaise occupent l'est de Blaine Lake. La paroisse, qui n'existait pas il y a quatre ans, compte donc aujourd'hui au dessus de 200 âmes.

Nos braves Doukhoboors font encore l'impossible pour nous déloger de chez nous. Ils offrent jusqu'à $75 de l'acre à des catholiques pour s'emparer de notre sol.

Jusqu'ici, aucun catholique pratiquant n'a encore succombé à la tentation qui est terriblement forte pourtant. Espérons qu'ils auront toujours assez de patriotisme et de sens religieux pour continuer à repousser le tentateur avec son sac d'or.

Nous sommes bien ici. Pourquoi déménager? La plupart d'entre nous sont arrivés il y a dix ans à peine. Leur fortune consistait en de bons bras et quelques centaines de piastres. Aujourd'hui plusieurs de nos familles ont des propriétés qui valent 100,000 dollars.

C'est preuve que la bonne terre de Blaine Lake n'est pas ingrate. Cette année, alors que dans bien d'autres places la récolte est à peu près nulle, notre blé s'annonce beau comme de coutume. Pierre qui roule n'amasse pas mousse. Restons donc chez nous. Soyons des patriotes et des gens d'affaires.

FERLAND, Sask.

Notre curé M. l'abbé Magnan nous est revenu voilà déjà quelque temps, après une absence d'un mois parmi les siens, dans l'Est. Il est enchanté de son voyage, nous dit-il.

Encore deux familles canadiennes de plus à Ferland. M. Joseph Beaudoin, de St-Henri, P. Q., nous est arrivé avec sa famille voilà quinze jours pour prendre soin de la terre de son frère Antoine qui est conscrit. Il est fort probable qu'avant longtemps il sera propriétaire lui-même. M. Eléar Drouin, aussi de Québec, a acheté un quart de section de M. Henri Beaudoin: il doit faire monter sa famille sous peu.

Le 4 juillet, M. et Mme Avila Chabot faisaient baptiser leur deuxième enfant, un fils qui reçut les noms de Joseph-Adrien-Antoine-Marie. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Fournier, grands parents de l'enfant.

Le 8 juillet, nous avons eu une réunion des "Franco-Canadiens" dans notre église. A cette occasion, nous avons eu le bonheur de faire connaissance avec l'organisateur général de l'A. C. F. C., M. l'abbé O. Rioux, qui a formé notre cercle local. Plusieurs membres se sont faits inscrire, tant chez les femmes que chez les hommes.

M. l'abbé Magnan a été nommé secrétaire-trésorier, M. Edouard Chabot, président, et M. Jos. L. Fournier, vice-président. Les cinq conseillers sont: MM. Adonias Morin, Florent Morin, Avila Chabot, Napoléon Couture, et Joseph Langlois. Les conseillères sont: Mmes Joseph Langlois, veuve Morin, Adonias Morin, Napoléon Beauchesne et Mlle Eglantine Trudeau. L'assemblée dura une couple d'heures: elle fut des plus intéressantes et instructives. On se sépara en se proposant de se réunir une fois chaque mois.

Mlle Agnès Guichon, notre institutrice, est partie pour une quinzaine chez les siens à Winnipeg. Nous lui souhaitons un heureux voyage.

La récolte est très petite dans nos parages, vu la grande sécheresse que nous avons depuis le printemps.

M. Joseph Beaudoin s'est cassé un bras en tombant de sa charrue. Espérons qu'avant longtemps il pourra se remettre à travailler sur sa ferme.

Mlle Laurenza Fournier, de Fourniervillle, est revenue du couvent de Lafléche.

HOWELL, Sask.

La retraite qui a été prêchée dans cette paroisse par le R. P. Libert et qui s'est terminée vendredi a été une période de prière et de recueillement si on peut en juger par la nombreuse assistance à tous les exercices, malgré les apparences continuelles de mauvais temps. Soyons assurés que le bon Dieu ne manquera pas de nous combler de ses bénédictions et fera fructifier par une abondante récolte les labeurs du printemps.

La situation telle quelle est à présent peut laisser à désirer, car le grain n'est pas encore bien long et les vers ont déjà commencé à faire du dommage à quelques endroits.

La compagnie du C. N. R. est à faire des recherches pour trouver de l'eau près de sa voie et s'ils réussissent nous serons sans doute dotés d'un réservoir ici, pour fournir l'eau aux trains, ils sont incapables d'en trouver suffisamment à Vonda et la qualité de l'eau est inférieure à celle requise par les ingénieurs.

Quelques familles du village s'étaient donné rendez-vous dimanche après-midi pour aller au lac McAvoy où un copieux souper a été fort goûté.

mais ils ont été un peu désappointés par l'eau qui était très froide et ils ont la ferme résolution de se reprendre bientôt, si la température hausse pour la peine ces jours-ci.

—Nos bonnes sœurs sont partis cette semaine pour St-Louis où elles seront en retraite pendant quelque temps.

—Ces jours derniers encore un de nos jeunes hommes quittait sa jeune épouse qu'il avait choisie il n'y a pas bien longtemps, sa mère et son frère pour se rendre à Régina où il avait été appelé par la loi militaire, c'était M. Geo. Vanderbeck. Quoique très peiné de cette séparation il n'en est pas moins résolu de faire son devoir. Tous ses amis lui souhaitent un bon voyage et un prompt retour.

—La température des derniers jours est très favorable à la croissance du grain. Quelques jours de plus de chaleur modérée feraient un grand bien.

—M. Raymond Denis était de passage ici hier et a invité les acteurs de la comédie "Nous divorçons" représentée ici à la "Journée des Ecoles" d'aller donner une représentation à St-Denis, dimanche le 14, pour aider aux institutrices dans leur joli programme qu'elles préparent afin de contribuer eux aussi à l'Association Interprovinciale.

MARCELIN, Sask.

Baptême Le 27 juin, M. Dorima Lalonde faisait baptiser son 4ème enfant, Marie-Anne-Pauline; parrain et marraine, M. et Mme Guillaume Lalonde.

- Les marguilliers de la paroisse ont vendu les chaises de l'église pour cinq ans, le 1er dimanche de juillet, avec un résultat extraordinaire. 200 chaises rapportèrent à la fabrique $600 pour 6 mois. Il y a de l'argent à Marcelin et l'église est trop petite.

M. Louis Lehouillier ayant vendu ses terres à M. Bruno Charbonneau, est parti pour Champlain, P. Q., en compagnie de M. et Mme Napoléon Despins. Ils reviendront pour les récoltes.

LAC LA BICHE, ALTA.

Depuis plusieurs jours nous avons du très beau temps chaud et du soleil brillant. Les fermiers s'en réjouissent, car l'herbe pousse en abondance et le grain a très belle apparence La terre est très bonne aussi dans ces nouvelles régions environnant le lac La Biche. Il reste encore de très beaux homesteads à prendre dans Normandeau, Grandin, Plamondonvillé. Ces nouvelles paroisses sont bien organisées. D'abord, nous voyons une église catholique, quelques magasins, un beau bureau de poste, un forgeron et le chemin de fer dont le dépôt est au Lac La Biche.

—Un chic mariage a eu lieu à Grandin, lundi 8 juillet. M. J. R. Blais conduisait à l'autel Mlle L. Baudry. Le mariage a été célébré par le Père Camiré. Il y avait une assistance nombreuse à la messe. M. Baudry père servait de témoin à la mariée et M. Lamarre, beau-frère, servait de témoin au marié. Un grand nombre de personnes était convié à cette noce. Le dîner fût pris chez la famille Blais, et le souper chez M. Beaudry. Parmi les invités nous remarquions: M. et Mme Vincent, marchands de Normandean, ainsi que M. et Mme Baril, et la famille E. Lamoureux, du même endroit; M. et Mme Lebeau, du village Lac La Biche, ainsi que M. et Mme D. Cadieux, M. et Mme A. Bérubé, marchands; M. et Mme Dumas, M. Giguère, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis. Tous se sont bien amusés et sont retournés à une heure très avancée de la nuit.

Nos meilleurs vœux aux nouveaux époux.

- M. P. Menie, de Grandin, a loué l'hôtel Lac La Biche, dont le propriétaire était M. J. Makris, il l'occupe depuis deux semaines. Nous lui souhaitons bonne chance.

On annonce que MM. Calder et Meighen reviendront à Ottawa avant sir Robert Borden et qu'ils sont attendus tout prochainement.

ÉVANGILE

Le neuvième Dimanche après la Pentecôte

EN ce temps-là, Jésus étant arrivé près de Jérusalem, et apercevant cette ville, pleura sur elle et dit : Ah! si du moins en ce jour qui t'est encore donné, tu savais ce qui peut te procurer la paix! mais tout cela est maintenant caché à tes yeux. Aussi viendra-t-il des jours malheureux pour toi, où tes ennemis t'environneront de tranchées, t'enfermeront et te serreront de toutes parts, te détruiront entièrement, toi et tes enfants qui sont dans ton enceinte, et ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pas su connaître le temps où Dieu t'a visitée. Étant ensuite entré dans le Temple, il se mit à chasser les vendeurs et les acheteurs, en leur disant : Il est écrit : Ma maison est une maison de prières, et vous en avez fait une caverne de voleurs. Et il enseignait tous les jours dans le Temple.

Appliquons-nous à nous-mêmes cette leçon que Jésus donne à la ville de Jérusalem. Dieu nous visite souvent par sa grâce, par les événements divers de notre vie, par la joie ou par l'épreuve. Ne méprisons pas ces visites divines. N'imitons pas ces pécheurs endurcis qui ferment les yeux et se bouchent les oreilles pour ne pas laisser pénétrer Dieu dans leur cœur. Dieu finit par se lasser, la mort arrive, et, pour n'avoir pas connu le "temps où Dieu l'a visitée," cette âme est perdue.

FEUILLETON DE LA PAGE DE FAMILLE

L'invincible Obstacle

PAR LE R. P. HUGOLIN, o. f. m.

On le pense bien, l'hôtelier, par ses suppôts, avait tout mis en œuvre pour empêcher les gens de signer la contre-requête : elle s'était quand même couverte de noms. Aussi, Darbois, qui pressentait ce résultat, avait lui-même dirigé ses efforts d'un autre côté. Il avait "travaillé" les membres du conseil.

Le maire lui était hostile : c'était le médecin, ennemi déclaré de l'hôtel. Deux conseillers s'étaient aussi ouvertement déclarés opposés à l'octroi de la licence. Il fallait à tout prix à l'aubergiste s'assurer les voix de quatre conseillers, afin de prévenir le partage des votes, auquel cas le maire eût infailliblement voté contre l'hôtel. Des quatre conseillers restants, deux étaient partisans de Darbois, et les deux autres l'avaient aussi été jusque là : l'épicier et cependant Préville. Celui-ci semblait acquis à l'hôtelier. Darbois n'en doutait pas. Quant à l'épicier, Darbois le soupçonnait de vouloir le lâcher. Il s'était montré assez froid depuis quelque temps, et il fréquentait moins l'auberge. Le fait est que cet homme songeait que si la licence d'hôtel était refusée, il y aurait une forte chance que le conseil lui accordât une licence d'épicerie. Il n'avait pourtant pas signé la requête en opposition, en homme avisé ; mais il n'avait pas non plus signé le certificat de l'hôtelier : il ne voulait en aucune façon se compromettre...

Or dès le dimanche il était gagné à l'hôtelier, après avoir été approché par celui-ci.

—Antoine, je puis toujours compter sur vous au conseil ?

—Ça dépend. Il faut une licence dans la place, on ne peut pas s'en passer : c'est bien mon avis. Mais voilà, si les tempérants ont la majorité des signatures, il faudra bien refuser la licence, c'est la loi.

—Mais pas du tout. L'article 22 de la Loi des licences exige pour cela qu'il soit prouvé à la satisfaction du conseil que la demande de licence rencontre une opposition ferme de la majorité absolue des électeurs résidants. On n'est jamais obligé de se trouver satisfait... pas vrai? Et qu'il faut une licence, comme vous le dites, très bien, en conscience il faut l'accorder, malgré l'opposition : c'est dans un cas comme celui-ci qu'un conseiller doit montrer qu'il a du courage. Et puis, vous savez, la moitié de ceux qui ont signé l'opposition l'ont fait à contre-cœur ; au fond ils sont pour l'hôtel, et ils seront très heureux de voir le conseil accorder la licence. Le reste des signataires sont ou des fanatiques ou des gens qui veulent se venger de moi ; il ne faut pas en tenir compte.

—C'est peut-être vrai, tout ce que vous dites. Mais tout de même, il y en a beaucoup qui ne voudraient pas de licence d'hôtel. Plusieurs m'ont dit : Si encore c'était une licence d'épicerie, on ne dirait trop rien....

Darbois plongea ses regards dans les yeux de l'épicier, qui détourna les siens. Tous deux s'étaient compris. Un quart d'heure plus tard ils se séparaient, Darbois emportant la promesse formelle que l'épicier voterait contre la requête en opposition et pour sa licence, et l'épicier les 50 dollars par lesquels sa voix avait été payée.

Restait Préville. Celui-ci, il le tenait, croyait Darbois. Il ignorait cependant que Préville avait promis au curé de voter contre l'hôtel.

Si l'hôtelier avait en effet agi auprès des conseillers, le curé de son côté en avait fait autant. Celui-ci, sachant qu'au cas de partage des voix, le maire voterait contre la licence, s'était donné pour objet de s'assurer la moitié des votes. Il savait que deux voix lui étaient acquises ; restait à s'en assurer une troisième. Laquelle? Celle de Préville évidemment. L'hôtel était l'obstacle à sa sobriété et l'obstacle au bonheur de sa famille. C'était là des motifs de premier ordre qui, étant donné les circonstances, devaient déterminer Préville à voter contre l'hôtel.

Le soir du dimanche, à l'issue de la cérémonie de la prise de la croix, le curé invita le conseiller à venir au presbytère.

—Mon cher Préville, lui dit-il, je tiens à vous féliciter pour votre démarche de ce soir. J'avais beaucoup de peine de vous voir boire comme vous faisiez : votre fille était si malheureuse! Grâce à votre bon esprit, tout cela est fini. Avec la prière, la fréquentation des sacrements, la fuite des occasions, vous resterez fidèle à votre croix de tempérance... La fuite des occasions surtout. Ah! si cet hôtel pouvait disparaître... Ne seriez-vous pas heureux d'y aider? Je suis en effet bien convaincu que la buvette a été votre grande ennemie et qu'elle le sera encore, si elle ne disparaît pas. J'ai confiance que demain vous saurez faire votre devoir au conseil.

—Il paraît que la contre-requête porte les signatures de la majorité des électeurs. En ce cas, le conseil n'a pas autre chose à faire que de se rendre à la volonté des signataires.

—Sans doute, et je compte bien qu'il en sera ainsi. Mais si par hasard le conseil se divisait, c'est alors surtout que je voudrais pouvoir compter sur vous. Vous savez comme moi qu'il y a des conseillers prêts à passer par-dessus la contre-requête malgré leur conscience. Vous ne seriez pas de ceux-là, n'est-ce pas?

Préville baissa la tête. Sans doute il désirait que l'hôtel disparût. Mais d'un mot l'hôtelier pouvait le ruiner, le déshonorer, ce que le curé ignorait. Dans la conscience du conseiller une lutte poignante se livrait. Voter contre l'hôtel c'était voter sa honte et sa ruine. Voter pour le maintien de l'hôtel c'était voter contre sa conscience et ses désirs, et c'était, de plus, maintenir sur sa route le grand, l'invincible obstacle à sa volonté de ne plus boire.

Il songeait. Le curé pensa que c'était la crainte seule de déplaire et un secret attachement pour l'hôtel qui faisait hésiter Préville. Il reprit en conséquence :

—Darbois est votre pire ennemi. Sans lui vous seriez resté l'homme sobre que vous étiez jadis. L'hôtelier a été pour vous un vampire qui s'est attaché à votre vie pour vous arracher votre substance, votre fortune, votre santé, votre bonheur : Darbois a fait de vous un être malheureux, et de votre fille une victime...

Préville tressaillit : le curé touchait juste. Il continua :

—Comment pourriez-vous hésiter un seul instant à vous débarrasser de cet homme? Sachez-le bien, si l'hôtel ne disparaît pas, vous resterez le pauvre buveur que vous avez été, tandis qu'en faisant votre devoir, c'est votre propre délivrance que vous voterez. Votre sort est entre vos mains : et non seulement le vôtre, mais celui de la paroisse.

Le curé s'était levé, et parlait avec animation, en marchant de long en large, s'arrêtant parfois devant son interlocuteur pour ponctuer d'un geste énergique son argumentation.

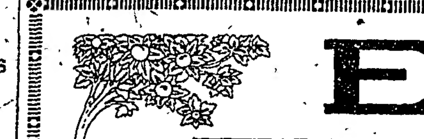
—Oui, le sort de la paroisse dépend de votre vote. Si l'hôtel est maintenu, mes gens se remettront à boire, et la retraite aura été perdue. Cela, je ne le veux pas, et vous en répondrez devant le Bon Dieu. Votre devoir, mon cher Préville, est grave, il faut le remplir consciencieusement. Agissez comme un homme, comme un chrétien, et Dieu vous bénira.

Le conseiller s'était levé lui aussi. Il était résolu à voter contre la licence.

—Ce que vous dites est très juste, M. le curé, et je ferai mon devoir, quoi qu'il puisse arriver.

—Je n'attendais rien de moins de vous, mon cher ami, et je ne puis vous dire assez la joie que vous me causez. Et combien d'autres vous devront des remerciements! Je serai présent à la séance du conseil demain soir pour applaudir à l'abolition de la buvette, et vous féliciter.

(A suivre)



EN FAMILLE

Le bien de tous par l'effort de chacun



LE FOYER — C'est là que se rythme le cœur d'un peuple

Où iront-ils?

II

LES paroles de la dame pratique,—de la "bonne catholique" aux vues si peu chrétiennes, de la "bonne Canadienne française" à son insu si profondément anglifiée,—me poursuivent. Je ne me libérerai de l'obsession qu'en y allant, moi aussi, de mon petit discours.

Cette instruction pratique, tant prônée en certains milieux, en quoi consiste-t-elle, en définitive? Quels sont ses titres à la fascination qu'elle exerce, aux suffrages qu'elle enlève?

Les institutions anglaises et neutres,—car c'est d'elles presque toujours qu'il s'agit,— par de plus fortes études, assureraient-elles à leurs élèves de plus nombreuses obtentions de brevets? Chacun sait, pourtant, à quoi s'en tenir là-dessus. Les résultats des examens ne proclament-ils pas, chaque année, les incontestables succès des nôtres, et, par là, l'efficacité des méthodes d'enseignement qui sont en honneur dans nos propres établissements d'éducation!

D'un autre côté, cette supériorité qu'acquièrent les jeunes filles et les jeunes gens canadiens français sur leurs compatriotes unilingues, par leur connaissance des deux langues, comment leur serait-elle nuisible dans la lutte contre les difficultés inhérentes à toute carrière? Y voir un obstacle est ridicule. De telles idées ne peuvent germer que dans les cerveaux des dénigreurs intéressés de notre race.

Non, non! Ce qui se cache, le plus souvent, sous cette appellation miroitante d'instruction pratique, ce n'est pas tant la recherche du véritable progrès intellectuel, ni même le désir de faciliter aux enfants, par une formation appropriée, la satisfaction de légitimes espérances, ce qui se cache, c'est l'idée qu'insinuait justement, l'autre jour, mon interlocutrice : " Mais enfin, ce n'est pas avec la religion que l'on fait son chemin dans le monde! " C'est, ainsi que l'exprimait l'un de nos brillants polémistes, le désir d'un enseignement " qui fournit les moyens, en tout état de société, d'augmenter la somme de ses affaires et de réaliser des fortunes, sans tenir compte des mœurs et des idées chrétiennes. "

Et quelques-unes d'entre nous iraient, Mesdames, par un engouement déplorable pour un système d'éducation si plein de dangers, se faire les apôtres de si funestes doctrines?

Ne soyons pas Canadiennes françaises que de nom. Félicitons-nous que nos prêtres et nos religieuses, soucieux d'abord de l'âme des enfants, s'attachent à leur inculquer de fortes convictions religieuses. Il faut en faire avant tout, des hommes et des femmes de devoir et de bons chrétiens. Ne croyons pas surtout que le peuple idéal soit celui qui possède, " au lieu de conscience, un sac de gros sous. "

ANNETTE SAINT-AMANT

La rencontre de deux vaisseaux

Sur ce chemin de l'Océan, le long duquel on n'aperçoit ni arbres, ni villages, ni villes, ni tours, ni clochers, ni tombeaux : sur cette route sans colonnes, sans pierres milliaires, qui n'a pour bornes que les vagues, pour relais que les vents, pour flambeaux que les astres, la plus belle des aventures, quand on n'est pas en quête de terres et de mers inconnues, est la rencontre de deux vaisseaux.

On se découvre mutuellement à l'horizon avec la longue-vue : on se dirige les uns vers les autres. Les équipages et les passagers s'empressent sur le pont. Les deux bâtiments s'approchent, hissent leur pavillon, carguent à demi leurs voiles, se mettent en travers.

Quand tout est silence, les deux capitaines, placés sur le gaillard d'arrière, se hèlent avec le porte-voix : " Le nom du navire? De quel port? Le nom du capitaine? D'où vient-il? Combien de jours de traversée? La latitude et la longitude? A Dieu, va! " On lâche les ris : la voile retombe. Les matelots et les passagers des deux vaisseaux se regardent fuir, sans mot dire : les uns vont chercher le soleil de l'Asie, les autres le soleil de l'Europe, qui les verra également mourir.

Le temps emporte et sépare les voyageurs, sur la terre, plus promptement encore que le vent ne les emporte et ne les sépare sur l'Océan ; on se fait un signe de loin : à Dieu, va! Le port commun est l'Eternité.

Châteaubriand

LA BONNE MÉNAGÈRE

A MÉDITER

La jeune fille qui se prétendrait chrétienne et ne saurait se vaincre dans l'effort contre la vanité, l'inutilité, l'égoïsme, se tromperait : elle n'aurait qu'un masque de christianisme.

L'épouse, la mère qui se prétendrait chrétienne et qui s'obstinerait à ignorer la loi du sacrifice, de l'abdication de soi, de l'empressement saint et dévoué auprès de son mari, de la vigilance sur ses enfants, serait victime de la même illusion.

Mgr Touchet.

Pendant les chaleurs

Le problème de la nourriture, pendant les chaleurs, est l'un des plus importants pour le confort de la famille.

Le fait que le corps s'épuise plus facilement à cette époque ne doit pas être oublié. La prudence consiste à choisir des mets qui ne produiront pas un excès de chaleur dans l'organisme ni ne rendront la digestion trop laborieuse.

Les fruits, les salades, les légumes sont rafraîchissants, mais s'ils ne sont pas très frais, ils peuvent devenir une grave menace pour la santé. Les bananes trop vertes ou trop mûres sont particulièrement dangereuses. Le thé, le café, le bouillon froid, la limonade, sont recommandés. Le pain rôti ne saurait être trop apprécié. Le pain rôti est à demi digéré et son assimilation ne requiert que peu de travail pour l'estomac.

Cette recette pour le pain rôti est, paraît-il, délicieuse : arrosez chaque morceau d'une cuillerée à soupe d'eau salée bouillante, puis ajoutez une bonne cuillerée à soupe de crème douce.

Pour l'été, les œufs valent mieux que la viande, mais comme on s'en lasse vite, il faudra beaucoup de variété dans la manière de les faire cuire et de les servir. Voici un excellent plat : faire cuire les œufs durs, les couper en deux dans le sens de la longueur, et les disposer sur le plat, le jaune en dessus. Arrosez le tout d'une sauce blanche et garnissez de petites grillades de lard salé.

Parmi les légumes, les oignons, les poireaux, par leur action bienfaisante sur les rognons doivent être appréciés. Il ne faut pas abuser des pois, les fèves, des patates, ni des céréales qui sont des excitants.

Se tenir les poignets dans l'eau froide rafraîchira mieux que de boire des verres d'eau à la glace. Mieux vaut manger de la glace que de boire de l'eau glacée.

La crème à la glace, les sorbets, etc., peuvent provoquer de graves troubles digestifs si on les prend après un repas déjà trop substantiel.

Se frotter les mains avec un morceau de patate crue enlèvera les taches de légumes.

UN SERMON

La chaleur suffocante de ces jours derniers nous rappelait l'original sermon—concis, mais éloquent—qui fut entendu un jour de température torride. "Mes amis, je serai bref. Trois mots seulement : Souvenez-vous que l'enfer est bien chaud, que les ombrages du ciel sont très rafraîchissants et que l'éternité durera longtemps. Mes chers frères, durant le reste de la messe, méditez bien ces trois points. Ainsi soit-il!..." Elles sont sérieuses et graves, ces vérités sous quelque forme qu'on les dise!... Y penser souvent, c'est sagesse. Car c'est une bonne amie que la mort! Son visage est un peu austère, mais elle donne des conseils précieux, et c'est elle un jour qui nous ouvrira le ciel.

Les fleurs ne se transforment en essence délicieuse qu'une fois broyées : ainsi le cœur sous l'étreinte de la souffrance.

Aimer c'est rencontrer une âme dont notre âme est l'écho.

Toutes les correspondances concernant cette page devront être adressées à

Mlle Annette Saint-Amant
Le Patriote de l'Ouest,
Prince-Albert, Sask.

Le Coin des Enfants

Les premiers pas de Jésus

La Sainte Famille habitait
A Nazareth, hors de la ville,
Une case où se s'arrêtait
Que celui cherchant un asile.
C'était là, sous l'ombrage épais,
D'un figuier deux fois séculaire,
Que Jésus, dans la douce paix,
Grandissait auprès de sa mère.

Pour apprendre à marcher,
Jésus était rebelle.
La Vierge alla chercher
La rose la plus belle
Qu'elle eût en son jardin,
Et revint la lui tendre
En disant : "Dans ma main,
Mon fils, viens la prendre."
Mais l'enfant, n'osant pas
Avancer sur la table,
Leva ses petits bras
Vers sa mère adorable.
Alors un oiselet,
Une blanche colombe,
Qui d'un nid s'envolait,
Près de la Vierge tombe.
Jésus, en chancelant,
Sans hésiter s'avance,
Saisit l'oiseau tremblant
Pour calmer sa souffrance,
Et sur son divin cœur
Tendrement il le presse,
Tandis qu'avec douceur
Sa lèvre le caresse.

Et c'est ainsi que le Sauveur,
Délaissant la fleur éphémère,
Pour secourir une douleur
Fit son premier pas sur terre.

La petite babillarde

Sophie ne discontinue pas de babiller à table, empêchant toute conversation sérieuse. Hier le petit chien s'étant mis à aboyer, la petite fille s'est écriée :

"—Ce chien est insupportable on ne s'entend pas, il faut le mettre à la porte.

—Si l'on chassait tous ceux qui fatiguent les autres, dit le père Tibi ne partirait pas seul. "

Tous les enfants se mirent à rire en regardant Sophie qui devint très rouge.

Mes petits amis m'écrivent...

Donnelly, Alta, le 17 juin 1918.
Chère Mademoiselle,

J'étais bien contente quand papa a parlé de s'abonner au "Patriote de l'Ouest" parce qu'on en a reçu trois numéros et j'ai bien aimé le "coin des enfants."

On est à Donnelly depuis le mois de décembre 1917 et j'aime bien la place il y a bien des Canadiens par ici, et plusieurs petites filles de mon âge.

On reste à trois milles et demi du village, ce n'est pas bien loin, et six milles de l'église.

Papa a acheté la terme d'un des premiers colons de Falher. La première messe a été dite à peu près à quart de mille d'ici et la place est marquée par une croix, c'est un beau souvenir.

Emilienne COTE (10 ans)

St-Louis, Sask., le 17 juin 1918.
Chère Mademoiselle,

Je reste à St-Louis. J'ai onze ans. J'aime bien aller à l'école. Le soir quand que je suis arrivé de l'école j'aide à maman à faire son ouvrage et j'aide à papa à faire boire les chevaux et à traire les vaches.

Il fait bien beau maintenant, mais il nous faudrait de la pluie pour faire pousser le grain. Papa est un fermier. Je vais pêcher souvent car nous restons proche de la rivière quelques fois nous prenons des poissons.

Nous sommes 8 enfants chez nous, il y en a un qui est plus vieux que moi, il a treize ans.

L'autre jour, le révérend Père Adam est venu consacrer toute notre famille au Sacré-Cœur. Il vend aussi des petits scapulaires pour mettre dans nos maisons et dans nos champs pour que le Sacré-Cœur préserve nos familles et notre blé qui est dans nos champs.

Au revoir, chère Mademoiselle.
De votre petit ami,
Georges BRANGER. (11 ans)

St-Louis, Sask., le 18 juin 1918.
Chère Mademoiselle,

C'est avec plaisir que je vous écris cette petite lettre. Je vais à l'école tous les jours. Je suis dans le cinquième cours pour l'anglais, mais je pense que je vais aller dans le sixième bientôt. On est à faire nos examens ces temps ci. Je suis dans le premier cours pour le français, c'est le plus haut cours. J'ai des bonnes maîtresses. Mère St-Antonin me montre le français et la Mère St-Victor l'anglais.

Il fait très beau pour venir à l'école le matin. On est à un mille et demi. J'ai trois sœurs.

Le soir, quand j'arrive à la maison, j'aide à maman, et le matin, avant de partir je lui aide aussi.

Je vais au mois du Sacré-Cœur presque tous les soirs, je prie pour mes parents et les soldats.

Votre petite amie,
Maria NOLIN. (12 ans)

Beaumont, Alta, le 24 juin 1918.
Chère Mademoiselle,

J'ai reçu votre beau présent, qui m'a fait bien plaisir. Je vous remercie beaucoup.

Ma sœur Marie-Rose qui va au couvent de Morinville, est arrivée samedi dernier.

Il y aura une retraite à Morinville pour les jeunes filles. Cette semaine, mes deux sœurs vont y aller.

Nous avons commencé notre examen aujourd'hui. Si nous passons de bons examens nous allons changer de grade. Je crois que le bon Dieu va nous aider pour que nous passions un bon examen.

Tous les soirs avant de partir de l'école nous disons le chapelet du Sacré-Cœur de Jésus et nous chantons un cantique en l'honneur du Sacré-Cœur.

Je vous écrirai une autre petite lettre pour vous dire si j'ai obtenu un bon résultat.

Votre petite amie,
Fernande BLANCHARD. (13 ans)

Albina, Sask., le 18 juin 1918.
Chère Mademoiselle,

Ayant pris connaissance du "Coin des enfants" dans le journal intéressant le *Patriote*, je me suis décidée à vous adresser une de mes lettres malgré le peu d'éducation que j'ai reçu.

Je suis allée à l'école en Suisse pendant 1 an, 1 an à Duck Lake et 2 mois à Albina, c'est tout ce que j'ai eu de classe. Mais je vous assure que je suis fière de pouvoir en profiter. J'ai peur de perdre une heure de temps, tellement l'instruction est précieuse.

Seulement je ne me contente pas de ces progrès, j'aide à faire le ménage, et à traire les vaches. Je travaille au jardin. J'ai planté presque un demi-arpent de pommes de terre et je soigne les volailles, je fais aussi du crochet.

J'aime le travail, c'est un beau passe-temps. Et en un mot je fais tous mes efforts pour soulager ma chère maman. Naturellement je ne suis plus très jeune, j'ai quinze ans. J'aurais bien aimé pouvoir mieux m'exprimer, mais je me contente ainsi et remercie Dieu de l'éducation qu'il m'a accordée surtout dans le français.

Nous habitons à 17 milles de Marcelin et à dix milles de l'église.

Votre amie dévouée,
Blanche BOICHAT (15 ans)

Dans les bonnes familles de mes petits amis on est respectueux des souvenirs du passé, on est croyant et pieux, on apprécie l'instruction, on s'aime et on s'entr'aide. Comme tout cela est beau et quelles espérances pour l'avenir cela fait naître et grandir dans le cœur de ceux qui s'intéressent à vous!

Gardez bien, chers enfants, ces qualités et ces vertus que, par leurs soins délicats, vos parents et vos maîtres ont déposées en vos âmes, et tâchez de les développer de plus en plus.

La Directrice

Un conseil qui vaut de l'or

Un batelier, qui n'avait rien gagné de la journée, se disposait à rentrer chez lui, lorsqu'un individu le héla pour lui faire traverser la rivière.

Le trajet effectué, le batelier réclama son salaire.

—Je ne possède pas un sou, répliqua le client, mais, faute d'argent, je puis donner un conseil qui vaut de l'or.

—Je n'ai que faire de conseil, riposta le batelier fort mécontent. Je ne me nourris pas de l'air du temps ni de belles paroles.

—Hélas! tout comme moi, soupire l'autre. Malheureusement, je vous le répète, je ne possède pas un rouge liard.

Ne pouvant pas tirer de monnaie de son singulier client, l'homme du bateau dut se résigner à être payé en paroles, et lui demanda quel était ce conseil, s'il pourrait lui être utile.

—Vous allez en juger : c'est, mon ami, de ne jamais passer personne sans vous faire payer d'avance.

L'Hirondelle de Ponteix

Administration: A. Liboiron, PONTEIX, Sask.

PONTEIX, SASK., MERCREDI 17 JUILLET 1918 No. 28

FETES DU JOUR

Saint-Alexis. Né à Rome, vers l'an 350, il était, dit-on, fils d'un Sénateur romain. Marié contre sa volonté, sur l'ordre formel de ses parents, et mû par le seul amour du Christ, il disparut le jour même de ses noces. Il entreprit de visiter les églises les plus célèbres du monde et marcha ainsi dans une grande pauvreté durant 17 années. Ramené providentiellement à Rome, il resta inconnu de tous et reçut même régulièrement l'aumône de son père, comme un mendiant étranger. On le reconnut à sa mort par un écrit qu'on trouva [illegible] dans lequel il donnait [illegible] le récit de ses pérégrinations. [illegible] pontifical [illegible] d'Alexis re[illegible] de ses ver[illegible]

Sainte-[illegible] [illegible] Ambroise, [illegible]

Fêtes du 10ième anniversaire

Nos fêtes [illegible] Monseigneur [illegible] archevêque de Régina [illegible] St-Boniface [illegible] délégué de Mgr Béliveau [illegible] par M. E. Foret, [illegible] adresse d'attrait [illegible] nombreuse [illegible] l'invitation de M. [illegible] poussa un triple vivat pour Monseigneur, pour le Canada et pour la France. Après les réponses pleines d'à-propos et fort bien chantées, en admirant les maisons toutes décorées à profusion, les banderolles qui [illegible] à travers des rues les souhaits de bienvenue pour Nos Seigneurs les Archevêques, le bel arc de triomphe à trois dômes de verdure portant en grosses lettres les deux dates mémorables de 1908 et 1918, tout cortège imposant se rendit au presbytère pour la réception par MM. les marguilliers [illegible] Laflier, et [illegible] au nom de la paroisse.

Quatre prêtres [illegible] ensuite toute la soirée jusqu'à onze heures, à entendre les confessions [illegible] qu'ils recommencèrent dès le lendemain matin à [illegible] heures. Le matin, la messe générale de communion fut célébrée à 8 heures par M. le curé de la cathédrale, et la grand'messe pontificale fut chantée à 10 heures par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque; prêtre assistant: M. l'abbé Jubinville; diacre: M. l'abbé Poirier, curé d'Assiniboia; sous-diacre: M. l'abbé Rioux, organisateur de l'A. C. J. C.; maître de cérémonie, M. l'abbé Boivin, l'aimable secrétaire de Sa Grandeur. Au chœur se tenaient, avec M. le curé, MM. les abbés Bois, curé de Meyronne, Dubois, de Laflèche, Sarmer, de Shaunavon, Cabanel de Swift Current, Thuot de Vanguard, Magnan de Ferland, Gendron de Dollard et St-Cyr, clerc tonsuré. Un caprice de leur automobile avait retardé MM. les abbés Maillard et Gravel de Gravelbourg qui n'ont pu arriver que dans l'après-midi. La chorale de Ponteix a très bien exécuté la messe à quatre voix, fort belle, mais difficile, de Ste Thérèse. Sa Grandeur, mitre en tête, crosse en main, a bien voulu donner un sermon magistral à une assistance compacte qui en a été fort impressionnée. C'est là qu'on a regretté [illegible] église trop petite. Avec les sièges supplémentaires qu'on y avait installés, il y avait bien 800 personnes assises, et très grand nombre debout. [illegible] malheureusement beaucoup en dehors, et combien de centaines avaient déjà entendu plusieurs messes dans la matinée. Aussi Monseigneur s'est-il empressé d'approuver le projet d'agrandissement, en l'entreprenant [illegible] comme il convient sans se départir [illegible] prudence habituelle qui a toujours dirigé les constructions de cette paroisse, c'est à dire économiquement, sans enfoncer la paroisse dans les dettes, sans charger les paroissiens de ces [illegible] difficiles à rencontrer, [illegible] d'une récolte certaine.

A deux heures, Monseigneur donnait la confirmation à une trentaine d'enfants auxquels il faisait une instruction des mieux pratiquées, ainsi qu'à leurs parents. Puis avait lieu une magnifique procession de 80 automobiles et 20 voitures, de l'autre côté de la vallée, sur la colline, où la première église avait été bâtie, et où se trouve encore l'ancien presbytère, habité par la [illegible] Hinque, et [illegible] pour la circonstance. Après la récitation du De Profundis pour les défunts du vieux cimetière et du nouveau, Sa Grandeur entonna solennellement l'hymne de l'action de grâce, le *Te Deum*, qui fut continué par le chœur de chant. La procession s'en revint ensuite par un autre chemin, admirant en passant les décors de la maison [illegible], et déroulant surtout dans les contours de la rivière, le plus joli serpent d'automobiles qu'on puisse imaginer. Ce fut alors la Bénédiction du T. S. Sacrement, après laquelle Monseigneur vint recevoir les visites particulières au presbytère dont le service a été dirigé avec la grâce la plus parfaite par Mlle Fabiola Larochelle, admirablement secondée par Mme Désilet.

A 6 heures, dans le soubassement de l'église, un bon nombre de convives se réunissaient pour le grand banquet populaire, préparé par la République Chinoise et servi très aimablement par les dames et demoiselles de la paroisse. Au dessert furent débités de charmants discours pétillants d'esprit par M. E. Foret, maire, A. Marcotte, Avocat, puis par Sa Grandeur et le distingué délégué de Monseigneur Béliveau. On y proclama les progrès extraordinaires accomplis dans la paroisse durant ses dix premières années et nous sommes heureux de constater que son fondateur M. l'abbé A Loyer ne fut oublié par personne. Il nous assure qu'il a été très touché par la série d'éloges qu'il a reçus durant ces fêtes. Reconnaissant la bonne intention qui les a dictés, il nous prie de faire observer qu'il n'a été qu'un modeste instrument entre les mains de la Providence, et que tous les éloges doivent monter plus haut, jusqu'à Celle à qui a été dédiée la paroisse, dès son premier instant, avec l'approbation du regretté Monseigneur Langevin, alors son archevêque, jusqu'à la T. S. Vierge notre patronne à laquelle toujours, curé et paroissiens ont remis le soin de leurs intérêts, et qui les a si manifestement protégés en maintes circonstances!

A 8 heures et demie, au théâtre Blue Bell, un beau concert dramatique et musical était parfaitement rendu: émouvante pièce patriotique, chants remarquables, délicieuse musique, comique achevé! Les étrangers, ravis, ne manquaient pas de nous dire qu'on trouve rarement assemblés dans une paroisse tant de talents divers et réels. Nous citerons la chorale avec son morceau à quatre voix, puis Mmes Rochon, Lamarre, Potvin, Dubuc, Mlles Mattie et Marcotte, MM. A. Marcotte, W. Giroux, Potvin, A. Jutras, J. Gagnon, C. Ste Marie, G. Jessop et Cornet.

Au sortir du concert, la nuit étant trop avancée, on décida de remettre à une autre fête la procession aux flambeaux, car le lendemain, nous devions accompagner Sa Grandeur à Filiatrault, Frenchville, et pour cela partir d'assez bon matin. Nous n'usurperons pas les droits de nos amis à faire eux-mêmes l'intéressante narration de cette visite. Tout ce que nous pouvons dire c'est que tous nous avons été grandement surpris par le banquet merveilleux qui nous a été servi.

Le vendredi matin, Monseigneur nous quittait par le train de 10 heures pour se rendre à Meyronne après nous avoir donné une dernière preuve de sa grande bonté en visitant chacun de nos malades, laissant aux bonnes Sœurs de l'hôpital et aussi du couvent ses encouragements les plus paternels, et nous promettant de revenir bientôt.

En somme tous ont été satisfaits de nos belles fêtes; tous en félicitent les organisateurs dévoués, et en garderont un vivant souvenir.

Deo Gratias!

Quand les illusions et les espérances du bonheur terrestre sont déçues, reste cette part de bonheur: la découvement, la résignation et l'attente du ciel.

LE CLOCHER

[illegible] l'inspiration d'un poète d'Arborfield, [illegible] de cette localité.

Là-bas, sur le versant de la verte colline,
Au sein de la feuillée où la brise câline
Sanglote, voltige et chante en des accents très doux
Qui font taire des vents les farouches courroux,
Et que le gai pinson, blotti sous les ramures,
Redit joyeusement en dimpides murmures,
L'humble église dressait, comme pour prier Dieu,
Son petit clocher blanc dans l'immense ciel bleu.
Et dans les chants du soir aux vastes harmonies,
Ou quand, avec l'Aurore, un flot de mélodies
Sortant de verts rameaux s'élevaient jusqu'à lui,
Le clocher s'attristait et regrettait la nuit.
Car aux joyeux accents de toute la nature,
Aux paisibles troupeaux, en quête de pâture,
Secouant à leur cou la cloche aux tendres sons;
Car aux concerts des champs, aux bois et leurs chansons,
Aux zéphyrs soupirants, à la feuille bruissante,
Au ramier roucoulant dans la clarté naissante,
A toute l'harmonie en chœur qui se faisait,
Ne pouvant se mêler, le clocher se taisait.
Et, malgré sa blancheur qui rayonnait dans l'ombre,
Il demeurait là-haut mélancolique et sombre.

Tout au bout de la flèche une petite croix
Ecoutait, morne aussi, ces rumeurs et ces voix :
Elle souffrait de voir, compagne tendre et bonne,
Son pauvre et cher clocher sans la cloche qui sonne.
Alors, tendant vers Dieu puissant ses faibles bras,
Elle indiquait des yeux le blanc clocher en bas.

Et, pleurante, disait en plaintive prière :
—Puissant et bon Jésus, mon clocher solitaire
Est bien triste... voyez, quel sombre désespoir!
Lorsqu'il ne peut s'y joindre, il craint qu'on lui reproche
De garder pour lui seul les doux sons de sa cloche.
Mais en ses murs, Jésus, l'airain est inconnu :
Et des chants qu'il médite en son cœur vide et nu
Il voudrait de sa cloche en chanter la musique,
Et saluer vos cieux de sa note angélique !
Ah! donnez-lui sa cloche à mon pauvre clocher,
Afin qu'il puisse, ô Dieu, près de vous s'approcher,
Et qu'il mêle sa voix à la voix de vos anges
Pour louer votre gloire et chanter vos louanges!—

Et du petit clocher par la brise frôlé
S'échappait un " merci " vaguement épelé.

A côté de l'église, une humble maisonnette
Sous les arbres cachait sa toiture coquette.
On voyait un parterre au verdoyant gazon,
Plein de riantes fleurs que le fol papillon
Sans cesse frétillant, léger, l'âme amoureuse,
Caressait en passant d'une aile farineuse.
Un prêtre vénérable aux très longs cheveux blancs
S'y promenait, paisible, à pas graves et lents,
Méditant en son cœur la suave prière
Qu'il lisait chaque jour aux pages du bréviaire.

Que de fois, ô Chrétiens, ce modeste mortel
Vous apparut courbé devant le saint autel,
S'humiliant très bas, lui, rempli de science,
Adorant de son Dieu la divine puissance,
Et lui disant: "Jésus, mon maître et créateur,
Daignez jeter les yeux sur votre serviteur!"
Oui, Chrétiens, que de fois, au contact de cet homme,
Vos cœurs désespérés ont retrouvé la somme
Des grands espoirs perdus! Près de lui que de fois
Un cœur tout morcelé s'est refait à sa voix!
C'est qu'il tient du Très-Haut l'invincible puissance,
Pour vous il en dispose, oubliant votre offense,
Il vous ramène à lui, réclamant son pardon,
Et tout ce qu'il reçoit à vous tous en fait don!

Ce prêtre, donc, levait parfois sa tête blanche,
Ecoutait l'oisillon pépiant sur la branche,
Et son regard chagrin plongeait jusqu'à l'azur
Où le petit clocher se profilait obscur.
Puis de ses yeux troublés par d'étranges alarmes
S'écoulaient à grands flots d'intarissables larmes.
C'est alors qu'une voix fit entendre ces mots :
—Toi qui pleures, dis-moi la cause de tes maux,
Veuille me confier un peu de ta souffrance!
Car il est pour les bons toujours une espérance.—
Or, près de lui le prêtre aperçut un grand vieux,
A la barbe d'argent, décrépit, loqueteux,
S'appuyant d'un bâton, d'aspect si misérable
Qu'il sentit s'émouvoir son âme charitable.
—Venez vous reposer, lui dit-il, sous mon toit.—
—Merci, dit le vieillard. Je veux savoir pourquoi
Tu verses tant de pleurs, et pourquoi ton visage,
O saint prêtre, est empreint d'un si sombre nuage?—
—Hélas! mon pauvre ami, je n'ai tout chagrin
Que de voir mon clocher sans sa cloche d'airain!—
—Quoi! n'est-ce que cela? dit le vieux. C'est facile
De pendre en ce clocher la cloche qui jubile
En tintant chaque jour trois fois son Angelus :
Mettez-y de l'argent!—D'argent je n'en ai plus,
Dit le prêtre en pleurant.—

Le vieux eut un sourire,
Et montrant le Ciel bleu se contenta de dire :
—Ne cessez d'aimer Dieu!—Puis, grave, il s'en alla.
Aussitôt dans l'espace un son joyeux vola,
D'une cloche c'était le tintement sonore,
Et le doux tintement retentissait encore,
Que le prêtre à genoux tombait joignant les mains;
Et son âme et son cœur, de joie et d'amour pleins,
Offraient au bon Jésus mille actions de grâces,
Que le son clair toujours volait dans les espaces!
Car le pauvre clocher, si triste le matin,
Saluait le vieux soir de sa cloche d'airain,
Et la cloche envoyait sa note triomphante
A la nature émue, à la brise riante;
Elle carillonnait aux accords gracieux
Qui jaillissaient des bois et des champs radieux :
Elle montait redire à la croix minuscule,
Lui souriant d'en haut, les chants du crépuscule;
Puis sa note, soudain, s'élançant vers le Ciel,
Emportait du clocher l'hommage à l'Eternel!

JEAN FERON

Arborfield, Sask., 7 juin 1918.

LA GUERRE
AU JOUR LE JOUR

Mercredi 10 juillet

La situation en Russie

Les troupes tchèques-slaves opérant en Russie, se rendant compte qu'elles ne peuvent rétablir l'ordre par la force, veulent se transporter en France et combattre dans les rangs des Alliés.

De son côté, le gouvernement des soviets déclare que si les Japonais et les Anglais occupent du territoire russe, il se joindra à l'Allemagne.

La contre-révolution progresse rapidement en Sibérie et les Bolsheviks seront bientôt réduits à l'impuissance.

Kérenski, l'ancien premier ministre de Russie, a été reçu hier à Paris par le comité parlementaire de l'action à l'extérieur. Il a suggéré une intervention immédiate des Alliés dans son pays afin de reprendre la lutte contre les empires du centre. On lui a répondu que tous les partis ne demandaient pas mieux que de continuer à considérer la Russie comme une alliée.

Rien d'important à signaler sur les divers fronts. —

Jeudi 11 juillet

Les Italiens font une avance de quinze milles

Les troupes italiennes ont avancé sans obstacle en Albanie dans la direction de Berat. De la Voyusa en Semani, elles ont emporté toutes les positions ennemies dans une avance d'environ 15 milles sur un front de 50 milles.

Les Français la nuit dernière, ont capturé Corcy, au sud-ouest de Soissons.

Vendredi 12 juillet

Les Allemands se plaignent des raids aériens

Les populations allemandes sur le Rhin voudraient que les autorités impériales en viennent à un arrangement avec les belligérants pour renoncer des deux côtés, aux bombardements aériens des villes en dehors de la zone des opérations militaires. La *Gazette de Lausanne* fait remarquer à ce propos que depuis le commencement de la guerre, les Allemands ont bombardé Londres et Paris plus de cent fois, et que les Alliés qui, en ce temps-là n'étaient pas en mesure de répondre, ne se sont pas plaints, mais qu'aujourd'hui, après quelques mois seulement de bombardement de leurs villes ouvertes, ils crient "Kamarad!"

L'ambassade allemande à Vienne est saccagée

Au cours d'une émeute qui s'est déclarée à Vienne à la suite de l'échec de l'offensive autrichienne, une attaque a été faite contre l'ambassade allemande. Beaucoup de dégâts ont été causés à l'édifice avant que la police ait pu intervenir. On s'est efforcé de tenir la chose secrète, mais elle a transpiré peu à peu au dehors.

Samedi 13 juillet

On parle d'une intervention alliée en Russie

Les opérations sont toujours d'importance secondaire. A signaler cependant aujourd'hui la reprise par les Français du plateau de Rouvelles, dominant le chemin de fer Paris-Amiens, qui était entre les mains des Allemands depuis mars.

On s'occupe beaucoup de la situation en Sibérie et le *Times* prétend que les Tchèques-Slaves, qui détiennent pratiquement tout le pays, devraient être aidés sans délai. Le Japon est manifestement le mieux en position de remplir ce rôle, mais tous les alliés au besoin, pense le journal anglais, devaient participer à cette entreprise.

Léon Trotzky admet lui-même qu'une bonne partie des troupes bolshevik est passée à l'ennemi.

Lundi 15 juillet

Nouvelle grande offensive allemande

Hier soir, jour de la fête nationale française, les Allemands ont commencé une nouvelle grande offensive entre Reims et l'Argonne, sur un front de 50 milles. Ils ont traversé la Marne en plusieurs endroits. L'attaque s'est faite d'après leurs plus récentes tactiques, après une brève préparation d'artillerie de la plus grande violence. Cependant ils ont amené derrière leurs lignes de gros canons de marine avec lesquels ils bombardent des villes très éloignées du front. C'est ainsi que Meaux, à 25 milles à l'ouest de Château-Thierry, a reçu de gros projectiles pendant la nuit.

La rive nord de la Marne est tenue par les Allemands sur une distance de 20 milles à l'est de Château-Thierry. Une attaque fructueuse dans le secteur de Reims pourrait repousser les Alliés plus loin à l'est et donner à l'ennemi la possession du système de communication par lequel arrivent les vivres et les munitions aux troupes françaises et américaines défendant Verdun et Saint-Mihiel. Dans ce district se trouve la ville de Châlons, centre important à 18 milles en arrière de la ligne où la bataille est engagée.

Mardi 16 juillet

Petits résultats

Les Allemands n'ont pas fait une avance bien considérable, jusqu'à présent, dans leur offensive: ils sont loin d'avoir obtenu les succès des offensives précédentes. La bataille continue aujourd'hui avec une violence redoublée. Entre Château-Thierry et Reims, l'ennemi lance de furieuses attaques. Les combats sont particulièrement violents au sud de la Marne et dans la région de Chatillon. Les troupes françaises et américaines résistent magnifiquement et contre-attaquent sans cesse avec une grande vigueur. Les Allemands ont perdu beaucoup de prisonniers le premier jour de la bataille. Il est possible que ce ne soit pas là l'attaque principale, mais seulement une diversion visant à faire retirer les réserves alliées des Flandres afin de frapper un grand coup dans cette région.

Conseil de guerre des Alliés

Le Conseil suprême de la guerre des Alliés vient de tenir sa septième session à Paris. On en est venu à de sérieuses résolutions. Des félicitations furent offertes à l'armée d'Italie pour la victoire qu'elle a remportée sur les Autrichiens ce qui a bien aidé les Alliés à ce moment critique de la guerre.

Le premier ministre français Clémenceau a parlé en termes élogieux des Dominions qui étaient représentés là par notre premier ministre Borden, ceux de la Nouvelle Zélande et de l'Australie.

Parmi ceux qui y assistaient il y avait le premier ministre Clémenceau et Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères en France; Lloyd-George, Balfour, Milner; Sonnino, représentant de l'Italie; Foch, Haig, Pershing, Willison; le général Guillain, de l'armée belge.

On annonce la mort du comte Gilbert de Lafayette, tué en Champagne le 12 juin. C'est le troisième descendant de Lafayette tombé au champ d'honneur.

UN BOUTON ELECTRIQUE SUR LES ORTEILS

Où il est dit pourquoi un cor fait tant souffrir et que le couper le fait grossir

Pressez un bouton électrique et vous établissez un courant. Quand votre chaussure presse contre un cor les racines aigues de celui-ci appuient sur un nerf très sensitif et vous subissez un choc douloureux.

Au lieu de tailler les cors, ce qui ne peut que les faire grossir, entrez chez un pharmacien et demandez un quart d'once de freezone. Cela coûte peu et enlevera assurément n'importe quel cor ou calus. Quelques gouttes appliquées sur un cor douloureux fait disparaitre la douleur instantanément, et en peu de temps le cor se dessèche et lève, avec la racine, sans douleur. Le freezone est inoffensif et n'irrite jamais les tissus de la peau. 2

Hindenburg serait mort

Depuis six mois, plusieurs rumeurs ont couru de la mort du maréchal Hindenburg et l'on savait qu'il était en mauvaise santé. D'après les *Nouvelles*, de LaHaye, qui prétendent tenir cette information de bonnes sources en Belgique occupée, il serait mort le 16 mai d'une congestion cérébrale, à la suite d'une violente discussion qu'il aurait eue avec le kaiser au sujet de l'offensive allemande contre Paris.

Pour combattre l'espionnage en Angleterre

Le comité parlementaire du parlement anglais, récemment nommé pour s'occuper de la question des sujets ennemis vivant actuellement en Angleterre vient de déposer un rapport recommandant l'internement immédiat de tous les sujets ennemis mâles de 18 ans et plus, et le rapatriement de toutes les femmes, à l'exception de celles dont le mari aura été exempté de l'internement pour une raison ou pour une autre.

On comprend que de nombreux torpillages sont causés par les renseignements fournis aux Allemands par les espions qui jouissent encore d'une assez complète liberté et on veut mettre fin à cet état de choses.

Les grands cœurs ne sont jamais heureux: il leur manque le bonheur des autres.

FEUILLETON DU PATRIOTE

JEAN RIVARD
LE DÉFRICHEUR
RÉCIT DE LA VIE RÉELLE

No 15 — Par A. GÉRIN-LAJOIE

Au bout d'une semaine, tous deux s'acquittaient de leurs tâches respectives avec assez de promptitude; ils pouvaient même y mettre une espèce de nonchalance, et jouir de certains moments de loisir qu'ils passaient à chasser l'écureuil ou la perdrix, ou à rêver, au fond de leur cabane, que le soleil réchauffait de ses rayons printaniers.

—"Sais-tu bien, disait un jour Jean Rivard à son homme qu'il voyait occupé à déguster une énorme *trempette*, sais-tu bien que nous ne sommes pas, après tout, de ces plus malheureux!

—Je le crois certes bien, répondit Pierre, et je ne changerais pas ma charge d'Intendant pour celle de Sancho Pança, ni pour celle de Vendredi, ni pour celle de tous les Maréchaux de France.

—Il nous manque pourtant quelque chose...

—Ah! pour ça, oui, c'est vrai, et ça me vient toujours à l'idée quand je vous vois *jongler* comme vous faisiez tout à l'heure.

—Que veux-tu dire ?

—Oh! pardi, ça n'est pas difficile à deviner; ce qui nous manque pour être heureux... comment donc? eh! c'est clair, c'est... la belle Dulcinée de Toboso.

—Pierre, je n'aime pas ces sortes de plaisanteries: ne profane pas ainsi le nom de ma Louise, appelle-la de tous les noms poétiques ou historiques que tu voudras, mais ne l'assimile pas à la grosse et stupide amante de Don Quichotte. Tu es bien heureux, toi, de badiner de tout cela. Si tu savais pourtant combien c'est triste d'être amoureux, et de vivre si loin de son amie. Malgré mes airs de gaîté, je m'ennuie quelquefois à la mort. Ah! va, je suis plus à plaindre que tu ne penses...

—Oh! puisque vous n'êtes pas en train de rire, dit Pierre en regardant son maître d'un air un peu surpris, je vous demande pardon. Tonnerre d'un nom! (c'était là son juron ordinaire), je ne voulais pas vous faire de peine. Tout ce que je peux dire pourtant, c'est qu'à votre place je ne m'amuserais pas à être malheureux.

—*Comment cela?*

—Je veux dire qu'il me semble que quand on a la chance d'être aimé de Mademoiselle Louise Routier, on devrait être content. J'en connais qui se contenteraient à moins.

—Qui t'a dit que j'étais aimé?

—Tout le monde, tonnerre d'un nom! C'est bien connu. C'est naturel d'ailleurs. Enfin on sait bien qu'elle n'en aura jamais d'autre que vous.

—Ça me fait plaisir ce que tu dis là, Pierre. Je sais bien moi aussi, que lors de notre séparation je ne lui étais pas tout-à-fait indifférent. Je t'avouerai même confidentiellement que j'ai cru m'apercevoir qu'en me tournant le dos, après avoir reçu mes adieux, elle avait les larmes aux yeux.

—Oh! pour ça, je n'en doute pas; et si vous n'aviez pas été là je suis sûr que ses beaux yeux auraient laissé tomber ces larmes que vous dites; même je ne serais pas surpris qu'après votre départ elle se fût enfermée toute seule dans sa petite chambre pour y penser à vous tout à son aise le reste de la journée.

—Le reste de la journée, peut-être.... mais ce qui m'inquiète, c'est que depuis bientôt six mois que nous sommes partis de Grandpré je n'ai pu lui adresser qu'une pauvre petite lettre, l'automne dernier. Tu sais que depuis le commencement de l'hiver je lui ai écrit une longue lettre chaque semaine, mais que faute d'occasion pour les lui envoyer elles sont encore toutes dans le tiroir de ma table. Si elle savait combien j'ai toujours pensé à elle, je suis sûr qu'elle m'en aimerait davantage; mais elle ignore dans quel affreux isolement nous vivons, et elle peut croire que je l'ai oubliée. Tu sais combien elle est recherchée par tous les jeunes gens de Grandpré; il ne tiendrait qu'à elle de se marier, et qui sait si elle ne l'est pas déjà? Tiens, cette seule idée me bouleverse l'esprit...

—Moi, mon Empereur, je n'ai pas l'honneur d'être en connaissance avec Mademoiselle Louise Routier, mais je gagerai tout ce qu'on voudra qu'elle a trop d'esprit pour en prendre un autre, quand elle est sûre de vous avoir. Vous vous donnez des inquiétudes pour rien. D'abord, les garçons comme vous, Monsieur Jean, soit dit sans vous flatter, ne se rencontrent pas à toutes les portes; c'est vrai que vous n'êtes pas aussi riche que beaucoup d'autres, mais vous le serez plus tard, parce que vous n'avez pas peur de travailler, et que, comme vous le dites tous les jours, le travail mène à la richesse. Ensuite, ce qui vous met au-dessus de tous les autres garçons qui vont chez le père Routier, c'est que vous avez de l'éducation, et qu'ils n'en ont pas; vous pouvez lire dans tous les livres, vous pouvez écrire toutes sortes de jolies lettres, et vous savez comme les jeunes filles aiment ça; enfin, vous avez du cœur, du courage, et les filles aiment ça encore plus que tout le reste. C'est clair que vous lui êtes tombé dans l'œil, et que vous êtes destinés l'un pour l'autre; ça c'est écrit dans le ciel de toute éternité...

—Eh bien! mon bon ami, dit Jean Rivard en se levant, quoique je n'aie pas toute ta certitude, ton bavardage cependant me fait du bien. Il est clair qu'un amoureux doit avoir un confident. Je me sens maintenant soulagé et je ne regrette pas de t'avoir dit ce que j'avais sur le cœur.

Pendant le cours des trois semaines que nos défricheurs consacrèrent à la fabrication du sucre, Mlle Louise Routier fut un fréquent et intéressant sujet de conversation. Jean Rivard eût donné volontiers tout son sucre d'érable pour la voir un moment dans sa cabane goûter un peu de sirop, de tire ou de trempette. Lorsqu'il faisait part de ce souhait à Pierre Gagnon: "Oh! laissez faire, disait celui-ci, avant deux ans vous verrez que Madame viendra sans se faire prier, et que les années d'ensuite elle vous demandera des petites *boulettes* pour ces chers petits qui ne seront pas encore assez grands pour venir à la sucrerie."

Jean Rivard ne croyait pas à tant de félicité mais ces propos de son compagnon avaient l'effet de l'égayer et de convertir ses pensées de tristesse en rêves de bonheur.

(A Suivre)

PRINCE-ALBERT

Nos finances

Une réunion publique a eu lieu la semaine dernière dans laquelle la situation financière de la ville a été l'objet d'une sérieuse discussion. Après quelques discours un peu vifs, on est tombé d'accord pour approuver l'action du conseil de ville qui avait décidé l'envoi d'une délégation à Toronto. Celle-ci aura à rencontrer les détenteurs des obligations et tâchera de faire un arrangement satisfaisant avec eux; elle est partie de Prince-Albert dimanche.

Prince-Albert marché central d'animaux pour le Nord

Le grand abattoir et la manufacture de conserves que construit actuellement la compagnie Burns seront achevés prochainement, espère-t-on, et les opérations pourront commencer en août. L'établissement, une fois complètement installé, sera en mesure de recevoir cent têtes de [illegible] par jour et de cinquante à soixante [illegible] à l'heure. Prince-Albert deviendra ainsi un grand marché d'animaux et de produits agricoles et il sera le centre [illegible] nord de la Saskatchewan.

[illegible]

M. l'abbé [illegible]

[illegible] R. P. Poget, O.M.I. [illegible] d'Edmonton, et l'essier [illegible] Duck Lake; M. [illegible] M. Albert Rousseau [illegible] M. Eugène [illegible]

Le pèlerinage de N.-D. de Lourdes de Saint-Laurent

Le pèlerinage traditionnel à Notre-Dame de Lourdes de Saint-Laurent a eu lieu hier, 16 juillet, au milieu d'une grande affluence de prêtres et de fidèles. S. G. Mgr Pascal présidait. La grand'messe a été chantée par le R. P. Poget, O. M. I.; le sermon [illegible] français a été donné par M. l'abbé [illegible]

[illegible]

Saltcoats élit un libéral

Le Dr Sahlmark, candidat libéral, a été élu député provincial dans la circonscription de Saltcoats. Cette élection était rendue nécessaire par la démission de l'honorable [illegible] Calder qui s'est retiré de la politique provinciale pour entrer dans le cabinet fédéral et de[illegible] le Moose Jaw.

La disette en Roumanie

La population agricole de Roumanie se trouve dans une situation très précaire par manque de nourriture et de vêtements. Tous les résultats de l'année ont [illegible] Celle de maïs, qui est la principale en temps normal, donnera probablement moins d'un vingt-cinquième du rendement habituel. La récolte de blé suffira peut-être à nourrir un dixième de la population. Le peu de vivres que possédait le pays a été réquisitionné par l'Allemagne. La ration de pain a été de plus en plus réduite et est maintenant de moins d'une demi-livre par jour.

Il y a actuellement en Hollande 147,718 étrangers qui s'y trouvent par suite de la guerre et sont plus ou moins à la charge des autorités publiques. Ce chiffre comprend: 100,000 réfugiés, 3,120 prisonniers de guerre anglais, 1,507 prisonniers de guerre allemands, 30,523 Belges internés, 1,428 Anglais internés et 6,640 familles belges.

Avis aux lecteurs

Les amis du *Patriote*, peuvent l'aider beaucoup en encourageant ses annonceurs et en mentionnant le journal chaque fois qu'ils en ont l'occasion. C'est un petit procédé qui coûte peu et qui sera efficace. Les annonces sont une source de revenus et il ne tient qu'à nos lecteurs de la rendre plus payante. L'oeuvre du journal tout entière en bénéficiera.

L'idole des soldats

Sous ce titre, le *Canada*, journal hebdomadaire illustré de Londres, qui est plus porté à critiquer qu'à louer les catholiques, fait l'éloge mérité du R. P. Ambroise Madden, O.M.I., blessé dernièrement: "Le Major Rév. Ambroise Madden, aumônier militaire, blessé récemment, est un prêtre catholique de Winnipeg qui est l'idole des soldats qui lui sont confiés sur le front. Il a obtenu la médaille militaire en août 1916, pour sa bravoure au feu. Il a aidé à panser et conduit au poste de secours des hommes qui avaient été aveuglés. Il a fait beaucoup pour encourager les soldats et il en a sauvé un grand nombre en les sortant de tranchées où ils avaient été ensevelis." (Gazette de Londres). Un [illegible] militaire canadien, qui l'a connu de longues années, ajoute [illegible] contrées de l'aumônerie [illegible] sont très fiers de lui. Dans une réunion des [illegible] anglicans et protestants de [illegible] tenue l'An [illegible] excellence rapporte la conversation que lui avait donnée un officier à Halifax: "Ne manquez pas de faire visite au P. Madden, l'homme le plus brave qu'il y ait en France!" On fit au P. Madden une ovation enthousiaste. Le P. Madden appartient à cette [illegible] d'aumôniers qui aiment mieux accompagner un bataillon sur le front que de rester à l'arrière avec trois bataillons. Lorsqu'il a été blessé, il servait au front depuis deux ans en qualité d'aumônier de brigade. Il espère pouvoir y retourner dans un mois ou deux. On lui a rendu hommage en lui donnant [illegible] remplaçant provisoire."

La presse "camélon"

Avec la presse se proclamant indépendante mais en réalité caméléon,—celle qui tourne au gré de son entourage ou plutôt suivant le besoin de boucler son budget par l'entretien des passions populaires—l'opinion publique vit dans un aveuglement complet. Cette presse amadoue le lecteur par des petites douceurs, des primes, des complaisances, elle s'emploie à le retenir par des innovations [illegible] qui détournent son attention. Elle publie son portrait, assiste à ses fêtes de famille: bref elle fait tout pour flatter son amour-propre, endormir sa confiance et se l'assujettir. C'est le sable aux yeux. Quand le sujet est à point, il est facile ensuite de lui faire avaler les pires sornettes. Vingt ans durant, nous avons assisté à ce spectacle: et il ne fallut rien moins que l'existence de chacun fût compromise, pour que l'on comprît enfin le jeu des endormeurs. Et encore la leçon n'avait pas été sévère, puisque des milliers et des milliers de gens continuent à faire vivre des agents démoralisateurs sûrement aussi dangereux, sinon plus, que les agents provocateurs. On les méprise, mais le pli de l'habitude subsiste.—*Le Nationaliste*.

Aux Etats-Unis aucun magasin de détail ne peut vendre plus de deux livres de sucre à la fois pour chaque personne et le marchand doit s'assurer si son client se procure plus de trois livres de sucre par mois.

Le billet canadien d'un dollar vaut moins de 98 sous aux Etats-Unis, à l'heure actuelle. De plus en plus nous dépendrons économiquement de Washington à mesure que la guerre se prolongera.

LES MARCHES

Le marché aux grains

Winnipeg

AVOINE—	
No. 2 C. W.	91¾
No. 3 C. W.	88⅝
No. 1 fourrage	88⅝
ORGE—	
No. 3	135
No. 4	130
Fourrage	125
LIN—	
No. 1 N. W. C.	436½
No. 2 C. W.	433

Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	203
No. 2 nord	198
No. 3 nord	193
No. 4 nord	176
No. 5 nord	143
AVOINE	85c
ORGE	$1.00
FOIN la tonne	$20.00
MOULEE, 100 lbs	$1.85
SON, 100 lbs	$1.85
BEURRE, la livre	35c
PORC, la livre	20c
MOUTON, la livre	27c
BOEUF, la livre	19c

Le marché aux bestiaux

PORCS—	
De choix pour boucherie	$10.00 à $11.00
De choix pour élevage	$7.50 à $8.50
Passables	$7.00 à $.750
Truies	$15.50
Verrats	$12.50 à $13.00
Légers	$16.50 à $17.00
BOUVILLONS—	
Pesants de choix	$11.75 à 12.75
Assez bons	$9.75 à $10.75
VACHES—	
De choix pour boucherie	$10.00 à $10.50
Passables	$8.50 à $9.00
Ordinaires	$6.75 à $7.50
Conserve	$5.00 à $6.00
Laitières	$75.00 à $110.00
ANIMAUX MAIGRES (Stockers et feeders)—	
De choix, pesants	$9.00 à $9.50
De choix légers	$7.50 à $8.00
TAUREAUX—	
De choix	$8.00 à $8.50
Bons	$7.25 à $8.00
Ordinaires	$6.00 à $6.75
BOEUFS—	
De choix	$7.50 à $8.25
Passables	$7.00 à $7.50
Moyens	$6.50 à $7.00
Ordinaires	$5.50 à $6.90
VEAUX—	
De choix, légers	$14.00 à $15.00
De choix pesants	$10.00 à $11.00
BREBIS ET AGNEAUX	
Agneaux de choix	$16.00 à $17.00
Brebis	$14.00 à $15.00
Béliers	$12.00 à $14.00

D. COUGHLIN & CO.

PETITES ANNONCES

A VENDRE—BOUTIQUE de FORGE Poste magnifique, local nouvellement construit et moderne. Moteur à gazoline 6 forces, 2 feux, marteaux pour préparer les pointes de charrues, appareil pour aiguiser les disques, enfin tout l'outillage complet et moderne pour répondre à la nombreuse clientèle qui achalande tous les jours cet établissement. Le propriétaire, M. Brunelle, désire vendre pour cause de santé. S'adresser à M. Z. BRUNELLE, B. P. 103, WILLOW BUNCH, Sask.

INSTITUTRICE—On demande pour le district scolaire de Domrémy No. 398, une institutrice bilingue qualifiée pour la province. Salaire $80.00 par mois. S'adresser à Monsieur J.-B. LEGAULT, DOMREMY, Sask. 16-19

A VENDRE—480 acres de bonne terre à 4 milles du village de Margo. Excellente location pour l'élevage du bétail. 70 acres en culture. Bon bâtiments. $10 de l'acre: $1,000 comptant. Raison de vente: Invalidité à la suite d'accident. S'adresser, V. PERRINET, MARGO, Sask. 16-19

Nous avons à vendre, dans le district de Gravelbourg, dans un rayon de quinze milles de la ville, environ vingt-cinq demi-section au prix de vingt-cinq à soixante-cinq dollars l'acre. Une nouvelle église catholique au coût de $96,000 est en construction et un nouveau couvent de $125,000 sera ouvert le 1er septembre. Gravelbourg est le centre canadien français de la Saskatchewan. Pour détails, s'adresser à L. J. FORCIER, Agent d'Immeubles, GRAVELBOURG, Sask. 17-19

TERRES A VEDNRE- Nous avons à vendre des terres en prairies ou améliorées dans un grand nombre de centres Canadiens français, près des églises et écoles. Prix modérés et conditions faciles. Pour détails adressez-vous (en français) à FLOOD-HUGHEY LAND Co., Ltd., Régina, Sask. 19-23

BATTEUSE ET MOTEUR A vendre pour cause d'abandon de culture: batteuse Case en bon état avec tous ses accessoires, 18 cylindres, corps de la batteuse en fer; moteur Galloway, 10 H. P., avec scie, le tout en bon ordre, paiement facile. Pour renseignements, s'adresser à François BLANCHARD, trois milles au nord de Duck Lake

Abonnez-vous au PATRIOTE DE L'OUEST $1.50 par année